

Les Amis de Sainte-Victoire

Bulletin n°40 - 2019

Fabienne Verdier et son atelier nomade



Les Amis de Sainte-Victoire

- Association fondée en 1955 (Loi 1901)
- Agréée par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
- Patronnée par le Club Alpin Français et les Sociétés des Excursionnistes Marseillais et Provençaux
- Lauréate (1966) du Concours des Chefs-d'œuvre en Péril et (1967) des Monuments Historiques et des Sites
- Reconnue d'Intérêt Général à titre culturel (2013)
- Label "Sourire de France" FR3 et Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (2014)
- Lauréate du prix du Comité des Bouches-du-Rhône des Vieilles Maisons Françaises (2016)
- Lauréate du prix de l'association américaine French Heritage Society - New York (2018)

Comité directeur

Daniel ARNOUX	Daniel ARTHAUD	Eric BARRANDE
J.-J. BERNARD-BRET	Geneviève BOUE	A.-M. CAZIN
Marc DUFLEID	J.-P. EVRARD	Philippe FORTIN
Laurent FUXET	Guy GAUTIER	Alain GOUDAL
Pierre GUILHAUMON	Marc LEINEKUGEL	Roger LIMACHER
Sauveur MAMO	Francis MOZE	Anick PACHECUS
Jacques PAÏTA	Florence PERROT	Bernard PRUNIAUX

Bureau

Président d'honneur : Henri d'HERBES

Président : Francis MOZE

Président Adjoint : Marc LEINEKUGEL

Vice-Présidents : Marc DUFLEID et Jean-Jacques BERNARD-BRET

Secrétaire général : Laurent FUXET

Secrétaire générale adj. : Anick PACHECUS

Trésorier : Sauveur MAMO

Secrétaire de séance : Roger LIMACHER

Extrait de nos statuts

Art. 1 – Il est créé à Vauvenargues (Bouches-du-Rhône), une association sous le nom "Les Amis de Sainte-Victoire".

Art. 2 – Cette association à caractère culturel et non confessionnel s'intéresse à la montagne Sainte-Victoire ; elle a pour objet :

- de restaurer et entretenir les bâtiments du Prieuré de Sainte-Victoire datant du XVII^e siècle ;
- d'utiliser l'ancien monastère comme refuge (abri ouvert aux randonneurs) ;
- d'entretenir la chapelle destinée aux célébrations chrétiennes ;
- d'organiser des manifestations traditionnelles pour maintenir le prestige de ce haut-lieu de Provence ;
- de faire connaître la montagne Sainte-Victoire, de donner des informations sur le Prieuré et d'assurer la protection du site.

Sommaire

Le mot du président (FRANCIS MOZE)	4
26 avril 2019 : A.G.O. et A.G.E. (ROGER LIMACHER)	6
Cinq bénévoles récompensés (ROGER LIMACHER)	10
Honneur aux anciens (MARC LEINEKUGEL).....	15
Mise à jour des statuts de l'Association (JEAN-PAUL EVRARD)	16
Le modèle économique de notre association (FRANCIS MOZE)	21
La prévention des risques au Prieuré (FRANCIS MOZE).....	26
L'activité des bénévoles au Prieuré en 2019 (MARC DUFLEID)	30
“Sainte-Victoire insolite”, exposition photos au Prieuré (EMMANUELLE LAJAUNIAS)	32
Vernissage au Prieuré “Fabienne Verdier sur le chemin des crêtes” (CHRISTIAN SCHMITT).....	34
Chemins alternatifs pour accéder au Prieuré (NICOLE DESPINOY, MARC LEINEKUGEL)	42
L'année culturelle au Prieuré et le Roumavagi (JEAN-JACQUES BERNARD-BRET, JEAN-PAUL EVRARD)	52
Bimont en fête (ANICK PACHECUS)	55
L'Assogora (GENEVIEVE BOUE)	57
Le lycée militaire au Prieuré (VIRGINIE ALBARACINE, commandant au lycée militaire d'Aix-en-Provence).....	58
L'incendie du massif de Sainte-Victoire du 28 août 1989 (JEAN CATHALA)..	59
Et si la montagne Sainte-Victoire était née en 1657 ? (MARC LEINEKUGEL) .	62
La véritable (?) histoire de la cloche actuelle (ROGER LIMACHER)	75
L'histoire de la statue de la Vierge (ROGER LIMACHER)	77
Nos moments de convivialité (YVES RICHARD).....	80
Un jeudi pas comme les autres ou presque (JEAN-YVES CHAUVEAU).....	81
Hommage à Charlotte Frilet (JEAN-BERNARD DE GASQUET)	83
Evocation de Monseigneur Etchegaray (JACQUES PAÏTA)	84
Les douze énigmes du Prieuré (JEAN CATHALA)	85
Agenda 2020.....	87



Le mot du président (FRANCIS MOZE)



2019 restera marquée par la révision des statuts de notre association. Révision nécessaire au regard de son évolution. Révision adoptée, à l'unanimité, par l'assemblée générale extraordinaire qui eut lieu vendredi 26 avril dans la magnifique salle des Etats de Provence de l'Hôtel de ville d'Aix-en-Provence. Dans ce bulletin, où vous trouverez ces nouveaux statuts, sont expliquées les raisons qui ont présidé aux modifications apportées et les éléments qui ont été conservés. Les objectifs initiaux n'ont pas été remaniés parce qu'ils sont la raison d'être des *Amis de Sainte-Victoire* et parce qu'ils les fédèrent tous.

2019 a donné naissance à une manifestation supplémentaire de cohésion entre tous les bénévoles. En effet, notre Comité directeur a validé la proposition de fêter saint Honoré en référence à Honoré Lambert, mécène du Prieuré, au xvii^e siècle. Pourquoi cet événement additionnel ?

- Pour renforcer, encore et toujours, la convivialité, dans tous les sens du terme, même si elle est prégnante au quotidien. C'est-à-dire fortifier, continuellement, la capacité qu'a notre association à ériger en dogme la tolérance, les échanges et l'ouverture d'esprit.
- Pour entretenir ce creuset dans lequel toutes nos différences se dissolvent et duquel émanent une volonté et une énergie collectives incroyables qui ont pour objectif de restaurer, d'entretenir et d'animer le Prieuré.
- Pour que toutes nos intelligences, pour que toutes nos compétences et pour que tous nos talents continuent de fonctionner en synergie, car l'agglomération de ces ingrédients donne, depuis des décennies, de prodigieux résultats. Et quel bonheur de travailler dans un tel climat ! Dans notre association, rassembler est une obligation ! En effet, la pérennité de son action, depuis toujours, en dépend ! Aussi, il est de la responsabilité de chacun de se mobiliser dans cet objectif.

2019, encore, a enregistré l'arrivée de plusieurs bénévoles parmi nous. Ils nous enrichissent. Ils détiennent le futur du Prieuré. Souhaitons-leur la bienvenue et aidons-les dans une adaptation réussie car un bénévole heureux est un bénévole contagieux !... Deux nouveaux administrateurs et plusieurs conseillers ont été élus au Comité directeur. Bienvenue à eux en ce lieu où, entre autres, toute décision stratégique est prise.

2019, toujours, a acté plusieurs projets au Prieuré : lancement effectif du remplacement de la cloche de la chapelle ; études de faisabilité portant sur un changement des statues du porche, la restauration comme au xvii^e siècle des toitures des bâtiments et enfin la réhabilitation du Jardin et du Pré des moines.

L'esprit d'entreprise des pionniers est bien toujours vivace ! Nous vous informerons de l'état d'avancement de ces desseins dans les prochains bulletins.

2019, enfin, a vu la plasticienne Fabienne Verdier dont l'œuvre est à la fois assurément exigeante, novatrice, abstraite, complexe, intense et spirituelle, nous faire l'honneur de revenir au Prieuré : elle y avait déjà séjourné en octobre dernier pour y peindre. Le 6 juillet, dans le cloître reconstruit, elle a inauguré l'exposition intitulée "Fabienne Verdier, sur le chemin des crêtes" montrant plusieurs de ses dessins de Sainte-Victoire. Cette manifestation était réalisée dans le contexte de la rétrospective estivale de son œuvre, à Aix-en-Provence, nommée : "Fabienne Verdier sur les terres de Cézanne".

Chers Amis, nous espérons que vous lirez, avec intérêt, ce quarantième bulletin. Comme tous les précédents, il relate les nombreuses et diverses activités des Amis de Sainte-Victoire. Mais il est plus qu'un simple outil de communication et de cohésion. En effet, il raconte depuis sa création l'histoire moderne du Prieuré. Pour cette raison, il est numérisé et archivé dans diverses structures notamment à la Bibliothèque nationale de France. Si vous souhaitez nous adresser des commentaires le concernant, ils sont les bienvenus, notamment, dans le courrier des adhérents sur notre site internet.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.





26 avril 2019 : A.G.O. et A.G.E. (ROGER LIMACHER)

Cette année, notre 64^e Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a suivi se sont tenues à l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence dans la salle des Etats de Provence.

L'émargement donne les chiffres suivants :

- 74 adhérents dont 71 membres actifs
- 101 membres actifs représentés (pouvoirs)

soit un total de membres actifs présents et représentés de 172.



Le président Francis Moze souhaite la bienvenue aux adhérents ainsi qu'à Madame Sicard-Desnuelle (conseillère municipale adjointe au maire d'Aix, déléguée au patrimoine) qui, en réponse, dit tout le plaisir qu'elle a d'être ici et remercie l'Association pour tout ce qu'elle fait.

Francis Moze rend ensuite hommage à Marc Roussel, président d'honneur, très grand serviteur du Prieuré, décédé depuis la dernière AG et dont les obsèques ont été célébrées le 3 mai 2018.

Francis Moze salue aussi la mémoire de trois compagnons de route de Marc Roussel décédés également en 2018 : Charlotte Frilet, Paul Auguste et Gérard Degioanni.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Francis Moze tient à remercier M. Philippe Charrin, maire de Vauvenargues (commune sur laquelle se trouve le Prieuré) pour sa présence et la Ville d'Aix pour la mise à disposition de cette très belle salle des Etats de Provence dans laquelle se tient cette AG.

Francis Moze présente **le rapport moral et d'activité** et rappelle que 2018 a connu les inaugurations du cloître et des vitraux qui ont ainsi marqué la fin d'une période de cinq années d'intense activité. L'exercice concerné est une période de transition entre ces inaugurations et les projets de restauration qui sont en gestation.

Ces projets seront exposés aux prochaines assemblées générales, quand les différents plans d'action auront été bâtis et validés par le Comité directeur.

Malgré cette période de transition les bénévoles ne sont pas restés inactifs. Les principales réalisations sont mentionnées ci-après :

- la sécurisation des falaises surplombant le Prieuré a été finalisée ;
- la surélévation du mur d'enceinte ouest est en cours d'achèvement ;
- pour le confort des visiteurs, la banquette en pierre le long de la façade sud de la chapelle a été reprise ;
- les marches et contre-marches permettant d'accéder au logis du prieur ont été également reprises pour des raisons de sécurité, de confort et d'esthétique ;
- l'installation d'une vidéoprotection est en cours ;
- pour des raisons écologiques et de sécurité un nouveau groupe électrogène a été acquis ;
- dans le cadre de la prévention des incendies, une pompe immergée autonome (et ses accessoires) a été achetée ;
- la sono a été remplacée par du matériel plus performant pour les manifestations au Prieuré ;
- les traditionnels travaux hebdomadaires d'entretien des divers bâtiments et espaces sont aussi effectués régulièrement.

Francis Moze énumère ensuite quelques faits marquants de l'exercice écoulé, en cours ou à venir :

- les trois grands moments de recueillement en 2018 :
 - Mgr Dufour (archevêque d'Aix et d'Arles) a célébré le *Roumavagi* et béni les vitraux lors de leur inauguration,
 - le père Tiran a dit la messe de rentrée des familles,
 - le père Wauquier a célébré la messe des donateurs et morts en montagne ;
- la rédaction par Jean Cathala d'un nouvel ouvrage sur le Prieuré intitulé *Les 12 énigmes du Prieuré* ;
- la visite au Prieuré de Fabienne Verdier, artiste majeure de l'art contemporain, qui est venue peindre la Brèche des moines courant octobre 2018 ; à ce sujet, en

partenariat avec le musée Granet d'Aix, madame Fabienne Verdier exposera dans le cloître durant l'été 2019 une vingtaine de fac-similés de dessins réalisés sur le motif en octobre 2018. Sera aussi exposée, en même temps, une œuvre de Philippe Chancel photographe professionnel de renom. Cette exposition sera inaugurée samedi 6 juillet (le lendemain si le massif est fermé ce jour-là) ; elle sera ouverte au public les jeudis et dimanches de 10 h à 17 h du 20 juin jusqu'au 17 octobre ;

- l'exposition dans le cloître (jusqu'au 9 juin) de photos insolites sur Sainte-Victoire réalisées par les bénévoles de l'Association ;
- le travail, sous l'autorité du Comité directeur, d'un groupe dédié à la nécessaire révision des statuts (leur adoption sera proposée à l'AGE qui suivra) ;
- la refondation en cours du site internet de l'association ;
- la célébration au Prieuré de la Saint-Honoré (en référence à Honoré Lambert) nouvel événement festif de cohésion inscrit à l'agenda des bénévoles.

Pour terminer, Francis Moze évoque, vidéoprojection à l'appui, le modèle économique de l'Association.

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier est présenté par Sauveur Mamo, trésorier, et M. Frank Vouriot, commissaire aux comptes ; les chiffres du bilan et du compte d'exploitation sont détaillés, commentés et comparés à ceux de l'année dernière. Nous retiendrons que l'exercice 2018 se termine avec un résultat positif de 462€ (-193€ par rapport à 2017) qui sera reporté et que le travail des bénévoles est estimé à 135 000 €.

M. Vouriot lit ensuite le rapport du Commissaire aux Comptes qui indique : *Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.*

Sauveur Mamo présente ensuite le budget prévisionnel.

Le rapport financier et les résolutions proposées sont adoptés à l'unanimité.

En ce qui concerne le **renouvellement du tiers sortant du Comité directeur**, ont été élus (ou réélus), à l'unanimité :

Daniel Arthaud, Jean-Jacques Bernard-Bret, Guy Gautier, Pierre Guilhaumon, Alain Goudal, Sauveur Mamo et Jacques Païta.

La 64^e Assemblée Générale Ordinaire est suivie d'une **Assemblée Générale Extraordinaire** concernant la modification des statuts.

Pour la tenue de cette A.G.E., le quorum est de 90 membres actifs (25% du nombre de membres actifs composant l'Association).

Le nombre de présents n'a pas varié par rapport à l'A.G.O. qui a précédé (membres actifs présents plus représentés : 172) le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Francis Moze explique les raisons pour lesquelles les modifications des statuts sont devenues nécessaires.

Douze articles sur treize sont modifiés. Bien que le texte modificatif ait été envoyé avec la convocation, celui-ci est présenté en vidéoprojection et lu, article par article, par Francis Moze ; les modifications sont commentées.

En fin de lecture, aucune question n'est posée et la modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

Enfin, il est procédé à une **remise de médailles** de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à cinq bénévoles méritants.

Benoît-Joseph Labre



Oratoire Saint-Benoît Labre, chemin du Bouquet (Beaurecueil)

Saint Benoît-Joseph Labre (1748-1783) est un pèlerin mendiant surnommé le **Vagabond de Dieu**. Il a été canonisé en 1881. L'abbé Constantin a précisé dans ses écrits que l'on a la preuve de son passage à Vauvenargues. Et pour l'association canadienne des Amis de Saint-Benoît de Labre, le saint est monté plusieurs fois à la chapelle du Prieuré en venant de Beaurecueil¹. Nous aurons l'occasion d'en reparler.



Benoît-Joseph Labre par Antonio Cavallucci, vers 1795 - Museum of Fine Arts (Boston)

¹Didier Noël (frère labrien), Les Amis de saint Benoît Labre. Mes chemins de traverse avec Saint Benoît Joseph Labre, n°7 Suze-la-Rousse, Valréas, Aix-en-Provence, Meyreuil, Beaurecueil,...



Cinq bénévoles récompensés (ROGER LIMACHER)

Dans le cadre des A.G.O. et A.G.E. du 26 avril 2019, une *médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif* a été remise à cinq bénévoles méritants, les éloges étant prononcés par Francis Moze, président de notre association. Les décorations sont ensuite remises alternativement par Jacques Bonnet, vice-président France et président départemental de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif (F.F.M.J.S.E.A.) et par Jacques Roujon, président du comité régional de cette même fédération.

Francis Moze appelle tout d'abord **Marc Dufleid** (déjà titulaire de la médaille de bronze) et demande la présence à ses côtés d'Anne-Marie, son épouse :

Parler de notre ami Marc et de toutes ses réalisations, au service de l'intérêt général dans le cadre de la vie associative, est un pari qu'il m'est impossible de relever ici. Aussi me limiterai-je à ne faire qu'une synthèse, de fait forcément injuste, de son engagement associatif.

Encore en activité, Marc s'engage dans la vie associative de son village en tant qu'administrateur du comité d'intérêt de quartier.

En même temps :

- *il participe à l'animation du club des anciens de son ex-entreprise,*
- *il intègre le comité communal feux de forêt de sa commune avec lequel il collabore toujours de manière assidue,*
- *il prend des engagements dans le cadre d'activités cynégétiques responsables,*
- *et comme cela ne suffit pas, en 2001, il adhère à notre association.*

Là, son sens de l'engagement, son dévouement, son esprit d'entreprise, son sens des relations humaines, ses qualités humaines, son sens du leadership et ses compétences techniques (rappelons que Marc est un ex-cadre du B.T.P.) sont remarquables et appréciés... à telle enseigne que Marc est élu vice-président de notre association en charge de la gestion du site du Prieuré.

Et croyez-moi, il faut avoir les épaules solides pour assumer de telles responsabilités.

Car, dans le cadre de sa mission, Marc a, entre autres, la responsabilité du pilotage des travaux touchant à la restauration, à l'entretien et à la sécurisation du Prieuré. Mission loin d'être simple à accomplir parce que réalisée dans un contexte de bénévolat.

Rappelons que Marc a piloté ou coordonné in situ, entre 2006 et 2009, les grands travaux de sécurisation et de mise en valeur du Prieuré qui pour l'essentiel ont consisté :

- à sécuriser la Brèche des moines et l'aven,
- à refaire l'intérieur du monastère-refuge,
- et enfin, à réaliser les fouilles archéologiques dans l'aven dont je viens de parler.

Entre 2017 et 2018, il remet ça avec les travaux les plus notoires : la reconstruction du cloître et la pose de vitraux dans la chapelle.

Merci Marc pour toutes tes contributions.

Jacques Bonnet remet la médaille d'argent de la F.F.M.J.S.E.A. à Marc Dufleid.

Francis Moze appelle ensuite **Geneviève Boué** :

Notre amie Geneviève a, pendant 16 ans, œuvré dans une association de parents d'élèves.

Elle a notamment initié et participé à un découpage scolaire.

En 2006, Geneviève intègre notre association. Elle est rapidement nommée conseillère, puis elle est élue au comité directeur et toujours réélue depuis.

Entre 2009 et 2010, elle participe très activement aux fouilles archéologiques qui ont lieu au Prieuré.

Dans le cadre de notre commission communication, Geneviève pilote notre participation à l'Assogora, forum des associations de la ville d'Aix.

Par ailleurs, elle participe à l'entretien du Prieuré et elle est un des éléments de la première heure de notre groupe vocal appelé Les Chanteurs de Sainte-Victoire, groupe qui donne un supplément d'âme à toutes les manifestations de notre association.

Sa sensibilité, sa générosité, son dévouement et son attention aux autres font de Geneviève une équipière attachante.

Merci Geneviève pour toutes tes contributions.



Marc Dufleid et Anne-Marie, son épouse



Geneviève Boué et Jacques Roujon

Geneviève Boué reçoit la médaille de bronze de la F.F.M.J.S.E.A. des mains de Jacques Roujon.

C'est ensuite au tour de **Claudine Humbert** d'être appelée par Francis Moze :

Claudine est bénévole depuis plus de 11 ans dans le commerce équitable.

Par ailleurs, en juin 2011, elle intègre Les Amis de Sainte-Victoire.

En 2012, elle est nommée conseillère auprès du Comité directeur.

Claudine est une discrète et très efficace fée du logis ; en effet, elle participe à l'entretien du refuge des randonneurs et du local dédié aux bénévoles pour le plus grand bonheur des premiers et des seconds.

Claudine participe également à la gestion des stocks des divers produits à la vente au Prieuré. Elle participe aussi à leur vente, contribuant au recueil de fonds dont notre association a besoin.

Elle assure des permanences au Prieuré le dimanche, participant ainsi à l'accueil du public, si important pour notre association.

Merci Claudine pour toutes tes contributions.

Jacques Bonnet remet ensuite la médaille de bronze de la F.F.M.J.S.E.A. à Claudine Humbert.



Claudine Humbert et Jacques Bonnet

C'est au tour de **Alain Goudal** d'être appelé par Francis Moze :

En 2007, Alain intègre notre association ; en 2008 il est nommé conseiller et en 2009 il est élu au Comité directeur.

Depuis son adhésion, Alain a participé à tant de réalisations qu'il m'est impossible de toutes les citer ici. Aussi, je n'en mentionnerai que quelques-unes :

- *grâce à ses compétences techniques acquises au sein de l'Armée de l'air comme technicien avion de chasse, tout ce qui touche à l'électricité et à la mécanique est sa passion ;*
- *aussi, à partir de panneaux solaires, il a piloté la production et la distribution d'électricité dans les différents bâtiments du Prieuré. Il a beaucoup travaillé sur le groupe électrogène et sur les pompes du puits-citerne.*

Mais Alain est éclectique. Le béton et la pierre sont aussi "dans ses cordes". Ce qui explique sa participation :

- *au réaménagement du pourtour du puits-citerne,*
- *aux fouilles archéologiques,*
- *au déblaiement de la fosse et de la grotte dans l'aven,*
- *au terrassement pour la mise en place des toilettes sèches,*
- *et à la construction d'un muret en pierre sur le chemin d'accès à ces dites toilettes sèches.*



Alain Goudal et Jacques Roujon

Enfin, Alain participe régulièrement :

- *à l'installation de notre stand au forum des associations du Pays d'Aix,*
- *aux diverses manifestations au Prieuré,*
- *et à l'accueil du public le dimanche.*

Merci Alain pour toutes tes contributions.

C'est Jacques Roujon qui remet la médaille de bronze de la F.F.M.J.S.E.A. à Alain Goudal.

Enfin, le cinquième récipiendaire appelé : **Jean-Paul Michel** ; Francis Moze demande également à Geneviève, l'épouse de Jean-Paul, d'être à ses côtés :

Jean-Paul, de 1975 à 1980, œuvre dans l'univers du scoutisme. Il a un souvenir ému de cette période car les jeunes à encadrer étaient difficiles. D'ailleurs, il dit de cette époque scoutie qu'elle a été pour lui rock and roll ! Ce qui veut tout dire !

De 1996 à 1999, à Mormant, qui se situe dans le département de la Seine-et-Marne, toujours en activité, Jean-Paul donne beaucoup comme bénévole dans une structure associative appelée "AGIR abcd" qui a pour objectif de trouver du travail à des séniors. De 2001 à 2006, il récidive, mais cette fois-ci dans les Bouches-du-Rhône et plus précisément à Marseille dans une structure appelée "Espace cadre".

Jean-Paul, depuis de nombreuses années, est administrateur d'une résidence pour personnes âgées appelée "La résidence du parc" à Gréasque.

De 2004 à 2015, Jean-Paul est membre du Comité directeur de notre association ; depuis 2016, il en est un des conseillers techniques.

Sa relation avec notre association est... comment dire ?... quasiment charnelle car il est à la fois fils du Prieuré et de la montagne Sainte-Victoire.

Dans notre association, ses réalisations sont nombreuses ! Je n'en citerai que quelques-unes :

- *Entre 2009 et 2012, avec son compère Marc Dufleid, il participe au suivi technique concernant la sécurisation et la mise en valeur du Prieuré qui feront date dans son histoire.*
- *En 2009, il crée un groupe de géologues au sein de notre association.*
- *En 2010, il participe à la réalisation d'un blindage qui permet de retenir les restes de la chapelle Venture ; travail qui sera salué par des experts dans le domaine. Rappelons que Jean-Paul est, lui aussi, un ex-cadre du B.T.P.*
- *En 2012, il crée le groupe de chanteurs dont nous avons déjà parlé.*



Jean-Paul Michel, Geneviève son épouse

Merci Jean-Paul pour toutes tes contributions.

C'est Jacques Bonnet qui remet à Jean-Paul Michel la médaille de bronze de la F.F.M.J.S.E.A.

Après cette sympathique cérémonie, le verre de l'amitié est servi.

Courrier des adhérents

Depuis l'automne 2019 une page "Courrier des adhérents" est disponible sur le site de l'association :

<http://www.amisdesaintevictoire.asso.fr/courrier-des-adherents.html>

Cette page est la vôtre pour

- Partager vos souvenirs au Prieuré
- Réagir sur nos reportages et nos articles du bulletin
- Communiquer sur des événements récents ou à venir concernant notre association

Ecrivez-nous à l'adresse mail suivante : article.amisdesaintevictoire@gmail.com



Honneur aux anciens (MARC LEINEKUGEL)

A la fin d'un Comité directeur, le 20 mars 2019, l'Association a voulu honorer Paul Bres et Jean Cathala pour leur quatre-vingt-dixième anniversaire ! Pour les membres les plus récents, rappelons qu'ils ont été, avec Edmond Decanis, les initiateurs au Prieuré de la journée de travail du jeudi pour les bénévoles, qui, dès lors, se sont appelés *bastissère*.

Paul compte plus de 60 années de cotisation à notre association et parcourt Sainte-Victoire depuis 1932...

Il est encore suffisamment vaillant pour conduire des bénévoles avec son 4x4 jusqu'à la cote 710 puis monter à pied jusqu'au Prieuré, où il réclame sa part de travail. Durant les pauses, il égrène ses souvenirs, nourrissant la mémoire des apprentis *bastissère*.

Jean a rejoint l'Association dès sa mise à la retraite, en 1988, et continue à participer encore activement aujourd'hui.

Passionné d'histoire, après avoir posé la truelle, il a synthétisé toutes ses recherches sur le Prieuré dans quatre livres : *Heurs et malheurs du Prieuré de Sainte-Victoire* en 1991, *Un joyau sur Sainte-Victoire* en 2011, *Un bâtisseur sur Sainte-Victoire* en 2018 et *Les 12 énigmes du Prieuré* en 2019.

Il permet ainsi à un large public de s'imprégner de cette histoire qui lui tient tant à cœur.



Jean et Paul devant le gâteau d'anniversaire



Jean et Paul à la Légion étrangère à Puyloubier



Mise à jour des statuts de l'Association (JEAN-PAUL EVRARD)

L'Assemblée générale extraordinaire de notre Association a adopté, le 26 avril 2019, le projet de révision de nos statuts présenté par le président, après une étude juridique par un groupe de travail, puis discussion et validation par le Comité directeur.

Rappelons que les statuts adoptés en 1955 avaient fait l'objet, au cours de la longue vie de l'Association, de plusieurs modifications, la dernière datant de 2012. La présente réforme de 2019, d'une portée limitée, réaffirme, d'une part, le caractère culturel et non confessionnel de l'Association et, d'autre part, redéfinit les conditions d'électorat et d'éligibilité aux organes de notre institution.

- Les anciennes dispositions relatives aux "membres actifs", malaisées à appliquer, sont supprimées et remplacées par un dispositif nouveau mettant en œuvre un mécanisme double : agrément, par le Comité directeur, des candidats à l'adhésion, puis exigence d'une ancienneté minimale de douze mois pour pouvoir voter lors des assemblées générales.

- L'organe de direction, désormais dénommé "Comité directeur", poursuit sa mission d'administration ; il est composé d'adhérents devant justifier d'au moins deux années de travail bénévole au service de l'Association.

- Pour l'essentiel, le texte des statuts est inchangé : quelques dispositions devenues obsolètes ont certes été abandonnées, mais les cinq objectifs de notre communauté humaine, fixés dès 1955, demeurent inscrits avec clarté à l'article 2 qui énonce notre objet social : 1/ restauration et entretien du Prieuré, 2/ ouverture d'un refuge pour randonneurs, 3/ entretien de la chapelle destinée à des célébrations religieuses, 4/ organisation de manifestations pour maintenir le prestige de ce haut-lieu de Provence, 5/ actions d'information sur la montagne et le Prieuré et de protection du site.

Le texte complet des statuts adoptés le 26 avril 2019 figure ci-après.

Article 1 - Nom

Il est créé à Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) une association sous le nom : "Les Amis de Sainte-Victoire".

Article 2 – Objet

Cette association à caractère culturel et non confessionnel s'intéresse à la montagne Sainte-Victoire ; elle a pour objet de :

1. restaurer et entretenir les bâtiments du prieuré de Sainte-Victoire datant du XVII^e siècle ;
2. utiliser l'ancien monastère comme refuge (abri ouvert aux randonneurs) ;
3. entretenir la chapelle destinée aux célébrations chrétiennes ;
4. organiser des manifestations traditionnelles pour maintenir le prestige de ce haut-lieu de Provence ;
5. faire connaître la montagne Sainte-Victoire, donner des informations sur le prieuré et assurer la protection du site.

Article 3 – Siège social

Le siège de l'Association est : Maison de la vie associative, Le Ligourès, place Romée de Villeneuve à Aix-en-Provence (13090).

Article 4 – Durée

La durée de l'Association est illimitée.

Article 5 – Composition

La qualité d'adhérent est acquise, sans condition ni distinction, à toute personne qui déclare expressément accepter les présents statuts et le règlement intérieur de l'Association, qui verse une cotisation annuelle et qui est agréée par le Comité directeur.

La qualité d'adhérent de l'Association se perd par la démission, le décès ou la radiation prononcée par le Comité directeur.

La qualité de membre d'honneur peut être décernée à titre exceptionnel par le Comité directeur en raison des services rendus à l'Association.

Article 6 – Ressources

Les ressources de l'Association comprennent les cotisations des adhérents, les dons, les legs, le produit de la vente des documents, brochures, vêtements et objets divers, le travail des bénévoles, les aides et participations des mécènes ainsi que les subventions des collectivités publiques.

Article 7 – Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire est composée des adhérents ; seuls les adhérents depuis au moins douze mois à la date de sa réunion ont le droit de vote.

Elle se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée à l'initiative du Comité directeur, ou sur la demande du quart au moins des membres adhérents.

Son ordre du jour est fixé par le Comité directeur ; son bureau est celui du Comité directeur ; elle ne peut statuer que sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des adhérents présents ou représentés.

Le président de l'Association préside l'assemblée ; il présente le rapport moral et d'activité de l'Association et le soumet à l'approbation de l'assemblée. Le trésorier rend compte de sa gestion et présente le bilan et les comptes de l'année écoulée, ainsi que le budget prévisionnel de l'année à venir ; ces documents sont soumis à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée générale fixe chaque année le montant de la cotisation à verser par les adhérents.

L'assemblée générale procède, au scrutin secret, au renouvellement des membres sortants du Comité directeur ; les conditions de présentation des candidatures au Comité directeur sont fixées par le règlement intérieur.

Article 8 – Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire est composée des adhérents ; seuls les adhérents depuis au moins douze mois à la date de sa réunion ont le droit de vote.

Elle est convoquée par le président en vue de modifier les statuts ou de décider la dissolution de l'Association.

Les modalités de convocation sont les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire.

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

L'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association est convoquée spécialement à cet effet ; elle doit comprendre plus de la moitié des adhérents. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est convoquée à nouveau, après un délai de quinze jours ; elle peut alors délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Les biens immobiliers composant le domaine du prieuré Sainte-Victoire sont proposés préalablement à la rétrocession à la commune de Vauvenargues. Le patrimoine est attribué à un ou plusieurs organismes publics ou privés poursuivant des buts identiques à ceux des Amis de Sainte-Victoire.

Article 9 – Comité directeur

L'association est dirigée par un Comité directeur composé au maximum de vingt et un membres élus au scrutin secret pour trois ans par l'assemblée générale.

Est éligible au Comité directeur tout adhérent participant effectivement aux travaux et activités de l'Association depuis au moins deux ans, sauf dérogação.

Le Comité directeur est renouvelé par tiers chaque année ; les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacance, le Comité directeur peut pourvoir provisoirement au remplacement de ce membre. Il est procédé à son remplacement définitif lors de l'assemblée générale suivante. Les pouvoirs du membre ainsi élu prennent fin à l'époque où expire le mandat du membre remplacé.

Le Comité directeur se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation de son président ou de son adjoint.

Ses décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du Comité directeur qui, sans excuse, n'assiste pas à trois réunions consécutives peut être considéré comme démissionnaire.

Le Comité directeur peut entendre toute personne dont l'avis peut éclairer ses délibérations. Il peut également désigner chaque année, en qualité de conseillers, des membres adhérents exerçant une activité bénévole au service de de l'Association. Ces conseillers peuvent assister aux séances du Comité directeur sans voix délibérative.

Le Comité directeur autorise la signature des actes, documents et contrats et l'engagement des dépenses et des recettes dans l'intérêt de l'Association.

Le Comité directeur statue sur les demandes d'adhésion des nouveaux membres ; il peut accorder son agrément ou écarter les candidatures qui ne lui paraissent pas conformes aux objectifs de l'Association.

Il prononce la radiation des adhérents dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou aux dispositions des statuts ou du règlement intérieur de l'Association.

Article 10 – Bureau

Le Bureau a pour mission de fixer l'ordre du jour du Comité directeur, d'en préparer les décisions, de coordonner et d'harmoniser les travaux et propositions des commissions, groupes de travail et plus généralement des diverses instances de l'Association.

Le Bureau est composé d'un président, d'un président adjoint, d'un ou de plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire général et son adjoint, d'un trésorier et son adjoint et d'un secrétaire de séance.

Le Comité directeur élit chaque année au scrutin secret d'abord le président, puis le Bureau proposé par le président.

Article 11 – Président

Le président représente l'Association en justice et à l'égard des tiers. Il prépare et anime les travaux du Bureau et du Comité directeur dont il convoque les membres. Il signe tous les actes, documents, engagements et contrats au nom de l'Association, après autorisation du Comité directeur. Il convoque les adhérents aux assemblées générales.

Article 12 – Règlement intérieur

Les modalités d'administration de l'Association non fixées par les présents statuts sont précisées par un règlement intérieur arrêté par le Comité directeur. Ce règlement précise les attributions des vice-présidents, du secrétaire et du trésorier et de leurs adjoints ainsi que les conditions d'intervention des commissions et instances de l'Association.



Le modèle économique de notre association (FRANCIS MOZE)

Bénévoles et adhérents n'ont qu'un souci, servir au mieux ce Prieuré qui les enchante à chaque visite ou qui enchante le souvenir qu'ils en ont quand ils ne peuvent plus s'y rendre. Ils ne demandent rien en échange de leur dévouement : voir ou savoir le Prieuré peu à peu restauré et de mieux en mieux entretenu leur suffit.

Pourtant, ils sont bien obligés de redescendre sur terre – autrement dit, dans la vallée – pour trouver les moyens financiers de leur œuvre et en justifier l'usage. Il n'est plus question alors de bons sentiments ni de belles intentions mais de prouver qu'ils sont utiles, efficaces, voire rentables !

Voilà pourquoi notre Association a décidé de promouvoir son "modèle économique". Modèle économique ! Rien que ça ? Certains trouveront l'expression peut-être rébarbative (et encore, on évite l'effrayant *business model* !). Comment notre généreuse mission peut-elle s'accommoder des outils qu'une entreprise emploie pour expliciter sa rentabilité, prouver sa valeur ?

D'abord, c'est une façon d'informer nos adhérents et, à travers eux, nous l'espérons, une large audience, de l'intérêt de notre action et pas seulement sur le plan moral. Le résultat de notre travail est reconnu autant par l'opinion générale que par les pouvoirs publics. Mais cela ne suffit pas ou plus. **Toute association qui reçoit des subventions est désormais sommée de prouver qu'elle sert bien l'intérêt général.**

Ensuite, il faut convaincre les bailleurs de fonds, privés ou publics, de soutenir nos projets. Or, l'époque est aux contraintes budgétaires et nous assistons à une réduction drastique des dons et subventions. Faut-il rappeler que nos missions pourraient être mises en péril si nous ne trouvons pas les moyens financiers de leur réalisation ?

Commençons tout de même par résumer ces missions : restaurer et entretenir les bâtiments du Prieuré Sainte-Victoire, utiliser l'ancien bâtiment des moines comme refuge ouvert aux randonneurs, entretenir la chapelle destinée aux célébrations chrétiennes, organiser des manifestations pour maintenir le prestige de ce haut-lieu de Provence, faire connaître le Prieuré et assurer l'animation, l'accueil et la protection du site. Excusez du peu !

Puis, demandons-nous : combien ça coûte ?

En termes de trésorerie, nos dépenses de fonctionnement, incluant les achats de matériels et matériaux nécessaires à l'entretien du Prieuré, pour une année ordinaire (c'est-à-dire sans travaux importants) sont, d'environ, 26 000 €.

Ces dépenses sont couvertes par des ressources équivalentes décomposées en :

- Ressources propres (cotisations, ventes, dons) : 18 000 €
- Aides publiques : 8 000 €

Mais, dans les faits, pour réaliser notre mission, on ne peut pas faire abstraction de la main-d'œuvre fournie gratuitement par nos bénévoles représentant en moyenne 4 500 heures par an, objectivement identifiables. Ces 4 500 heures, valorisées au taux horaire minimaliste de 20 € – sans tenir compte des différents niveaux de compétence ou de responsabilité ni des heures réalisées “dans la vallée” (administration, recherche, communication, chorale...), représentent un montant de 90 000 €.

La valeur du service rendu par l'Association est donc de 116 000 € par an à rapprocher d'une “mise de fonds” de 8 000 € par les pouvoirs publics.



La chapelle en 1955



La chapelle en 2015

En outre, observons que nos dépenses de fonctionnement de 26 000 €, pour une année ordinaire, sont financées à 70% par nos ressources propres et que seulement 30 % proviennent d'aides publiques. De même, en termes d'investissement, les trois dernières grandes réalisations – cloître, vitraux et plan d'accueil et de sécurité au Prieuré – ont été financées pour les $\frac{2}{3}$ par des fonds privés et pour le $\frac{1}{3}$ restant par des fonds publics.

Là encore, *les Amis de Sainte-Victoire* montrent leur capacité à mobiliser des mécènes, à monter des dossiers complexes et coûteux en temps et à ne pas se contenter de dépenser la manne publique !

Voilà pourquoi, il est si important de prendre conscience de la valeur ajoutée par notre organisation associative capable de mobiliser les énergies de telle sorte qu'un euro d'aide publique soit multiplié environ 16 fois !

Sacrée performance pour une association uniquement composée de bénévoles qui paient leur cotisation pour pouvoir travailler gratuitement au service de l'intérêt général !



Le cloître en 1955



Le cloître aujourd'hui

Depuis soixante-cinq ans, pour la gestion courante comme pour les grands projets, les générations de bénévoles des Amis de Sainte-Victoire qui se sont succédé ont fourni gracieusement des dizaines de milliers d'heures de travail et les résultats sont bien visibles !

Alors, ne devrait-on pas évaluer à plusieurs millions d'euros les ressources propres de l'Association ?

Combien coûterait à la collectivité le prix réel d'une entreprise – encore faudrait-il la trouver – qui se chargerait des tâches que nous effectuons tous les jeudis et dimanches de l'année, à commencer par le nettoyage des lieux ouverts au public ? À combien évalue-t-on la richesse immobilière créée par la restauration et la préservation de ces constructions comme de l'espace environnant ? Et la notoriété grandissante du lieu qui entre dans les plans de communication de toutes les communes à l'entour ?

Qui contestera que nous avons créé de la valeur au sens économique et financier ?

Henry Imoucha a eu le génie d'impulser, en 1955, ce mouvement de bénévoles qui a transformé des ruines envahies par les broussailles en un témoignage patrimonial digne de ses concepteurs et constructeurs du XVII^e. Il est temps d'analyser en quoi cette association est un bon système, efficace et profitable pour la collectivité, qui rend possible ce beau projet – au départ, un peu fou, non ? **Sans notre travail et notre organisation, à l'œuvre depuis 65 ans, et notre garantie de surveillance et de maintenance, les pouvoirs publics auraient-ils pu investir, depuis 2006, près de 800 000 euros, selon les chiffres fournis par le Grand Site Sainte-Victoire ?** Sans cette complémentarité entre le soutien public, le mécénat privé et les Amis, non seulement il n'y aurait pas eu de restauration, mais la restauration elle-même serait mise en péril. Imaginons ce lieu, à la fois isolé et surfréquenté, sans les bénévoles : combien de temps faudrait-il pour le voir dégradé, dévasté, ruiné ? Nous savons que sa ruine au XIX^e siècle n'a pas eu d'autres motifs que son abandon par les communautés religieuses qui n'ont plus assuré la surveillance et l'entretien du lieu. Restons donc présents, vigilants et actifs et souhaitons être soutenus encore longtemps par les pouvoirs publics dont nous valorisons les subventions.

Les bénévoles en action :



2006 : dans la fosse sous la Brèche des moines



2016 : dans le cloître

Notre association, forte de ses 850 adhérents, illustre donc un modèle économique qui permet à des citoyens de bonne volonté de réaliser d'ambitieux projets de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine en démultipliant des aides publiques modérées.

Chers adhérents, comme vous êtes nos meilleurs ambassadeurs, merci de diffuser le plus largement possible ces informations, car nous devons servir d'exemple !

Afin que nul n'en ignore, vous trouverez ci-après une liste synthétique des principaux travaux réalisés depuis 1955.

Résumé des travaux au Prieuré de 1955 à 2019

- 1955 - 1960** Débroussaillage et nettoyage du site en ruine.
Restauration de la **chapelle** et du **mur de soutènement de l'esplanade**
- 1961 - 1970** Reconstruction du **monastère** et du **local Elzéar**
Transformation du monastère en **refuge**
- 1970 - 1980** Reconstruction partielle du **cloître du monastère**
Construction du "**logis du prieur**"
Réfection de la **toiture de la chapelle**
- 1981 - 1990** Réfection complète de la **voûte interne de la chapelle**
Réalisation de **toilettes extérieures**
Reconstruction du **porche d'entrée**
- 1991 - 2000** Restauration des **voûtes** et **murs des caves du monastère**
Réfection totale de la **toiture du monastère**
Réalisation de l'ouverture dite "**balcon du prieur**"
- 2001 - 2005** Restauration de la **façade du monastère**
- 2006- 2009** Programme de sécurisation et de modernisation du **Prieuré** avec le GSSV, maître d'ouvrage : **parapet** de la brèche et **passerelle** au-dessus de la fosse, dégagement de la **fosse** et recherches archéologiques, restauration du **refuge**, margelle de la **citerne**
- 2010 - 2015** Réfection de la **calade**
Installation des **toilettes sèches** avec le GSSV maître d'ouvrage
Participation à la réfection du **mur d'enceinte** nord avec le GSSV maître d'ouvrage
- 2016 -2019** Réfection du **cloître**
Réalisation de **vitraux** dans la chapelle
Travaux de sécurisation : **purge des falaises**, installation d'une **vidéoprotection** et d'une **pompe immergée** pour la sécurité incendie



La liste exhaustive et chronologique des travaux réalisés au Prieuré est consultable sur le site des Amis de Sainte-Victoire : <http://www.amisdesaintevictoire.asso.fr/travaux.html>



La prévention des risques au Prieuré (FRANCIS MOZE)

Compte tenu de la situation géographique du Prieuré et des dizaines de milliers de visiteurs qui y passent, la prévention des risques est une préoccupation majeure.

Rappelons d'abord que le Prieuré est délimité à l'est et à l'ouest par des falaises et que les risques de chutes de pierres ont été expertisés et traités par une sécurisation des falaises et une signalétique, en 2018.

Ensuite, en 2019, les moyens de prévention et de lutte contre les incendies ont été renforcés. Cela s'imposait d'autant plus que nous sommes situés au sein d'un massif forestier sensible et que, statistiquement, le risque d'un prochain incendie sur Sainte-Victoire est prégnant ! Le souvenir de l'embrasement de 1989 qui a ravagé le massif, obsède les bénévoles de l'Association.

Quels sont désormais les moyens en place concernant la prévention incendie et la lutte contre les départs de feu ?

- La réglementation d'accès aux massifs forestiers et aux espaces exposés aux risques d'incendies, durant l'été, a été affichée aux entrées est et ouest du Prieuré.
- La réglementation applicable aux chantiers en période estivale dans les massifs forestiers a été également affichée. Il est vérifié qu'elle est respectée stricto sensu par les bénévoles.
- Un règlement à l'attention des visiteurs, apposé en plusieurs endroits, précise entre autres que tous les feux sont interdits au Prieuré. Sont précisées également les conditions dans lesquelles la cheminée du refuge peut être utilisée.
- Toutes les cheminées (logis du prieur et monastère) sont fermées pendant la période estivale.
- Les résineux posant problème dans l'enceinte du Prieuré ont été élagués.
- Tout le réseau électrique a été revu en termes de performance et de sécurité par une entreprise spécialisée.
- Tous les bénévoles, avant la période estivale, s'entraînent au maniement des outils de lutte contre les départs de feu.

- Et surtout, une pompe immergée dans le puits-citerne (dont l'étanchéité a été refaite en 2017) équipée d'une lance à incendie, a été installée.

Nous sommes pleinement conscients que le risque zéro incendie n'existe pas au Prieuré. Pourquoi ? Parce que, entre autres, y passent plus de 60 000 visiteurs par an et que quelques-uns font fi des règles élémentaires de prudence et de sécurité. Notre inquiétude est d'autant plus grande que nous ne pouvons être présents et actifs au Prieuré que deux jours par semaine, les jeudis et dimanches, soit seulement 20 pour cent du temps.

Ces actions, comme de nombreuses autres réalisées ces dernières années, s'inscrivent dans la volonté d'assurer durablement la sécurité du Prieuré pour le bien de tous.

C'est dans ce même esprit que nous avons dû nous résoudre à installer un système de vidéoprotection dont le maître d'œuvre fut Jean-Jacques Bernard-Bret.

La vidéoprotection (JEAN-JACQUES BERNARD-BRET)

Décidée en Comité directeur, l'installation de la vidéoprotection vise à prévenir, à alerter et à conserver les traces des incivilités qui ne sont commises que par un très petit nombre d'individus mais sont préjudiciables à tous.

Citons les branches d'arbre et clôtures brisées, les feux sur l'esplanade, l'abandon de poubelles, le déplacement des pierres, les débris de bouteilles cassées. Surtout, des fêtes bien arrosées et bruyantes perturbent ce lieu fréquenté par de vrais



Entrée ouest du Prieuré

randonneurs et des familles qui souhaitent profiter du lieu paisiblement. Depuis longtemps, nous recevons de très nombreux témoignages de personnes qui n'ont pas apprécié leur nuit blanche ou ont dû abandonner les lieux pour préserver leurs enfants.

Que faire ? Laisser la place aux diverses incivilités ? L'avenir nous dira si ce dispositif est efficace, mais, au moins, nous ne nous contentons pas d'entendre "samedi c'était l'enfer..." et, le jeudi, de descendre les poubelles et nettoyer les traces des feux.

Il a fallu trouver une entreprise capable de réaliser ce projet car, outre les difficultés d'accès, les contraintes sont particulières. Le matériel doit fonctionner en 12 volts car nous ne pouvons pas fournir du 220 volts en continu ; il doit résister à des écarts importants de température ; le câblage ne doit pas être apparent ; il faut pouvoir observer le site dans son ensemble. Notre choix s'est porté sur la société Nibleek d'Aix-en-Provence. Son directeur, M. Beaumont et son équipe, un employé et deux stagiaires, ont été extrêmement efficaces. Nous remercions M. Beaumont pour ses conseils, son professionnalisme et son engagement dans ce défi. L'installation a été réalisée en quatre jours et respecte parfaitement le cahier des charges défini. La mise en fonction définitive a eu lieu en septembre 2019.

Espérons que cette réalisation permettra de limiter les incivilités et rappellera à chacun que ce milieu est fragile, qu'il doit rester accueillant pour tous, et que son entretien, gratuit, exige de nombreuses heures de travail de la part de bénévoles.

La pompe immergée (JACQUES PAÏTA)

L'objectif est d'utiliser, en cas de besoin, la réserve d'eau de la citerne et d'arroser les bâtiments, l'esplanade et les abords du Prieuré.



Alain prépare l'immersion de la pompe

La première solution envisagée fut une pompe extérieure à aspiration. Cependant, la profondeur de la citerne d'environ 9 m qui influe sur la capacité d'aspiration et les difficultés de mise en œuvre d'un matériel mobile ont fait renoncer à cette solution.

La deuxième fut celle d'une pompe immergée à refoulement. Le problème s'est alors posé de son alimentation électrique. Un groupe électrogène mobile aurait été, à chaque utilisation, long à installer. C'est donc la solution d'un branchement électrique sur un réseau de 220 volts qui a été retenue. Des batteries alimentées par les panneaux photovoltaïques sont reliées par un convertisseur

et des câbles à la pompe immergée. Cette pompe est équipée d'un tuyau d'une longueur de quatre-vingts mètres se terminant par une lance à incendie.

Les essais et des exercices en grandeur nature ont montré qu'on pouvait couvrir un périmètre d'environ 30 m autour du Prieuré (voir la superbe photo de la 4^e de couverture !). Le débit de la pompe étant de 160 litres à la minute, l'autonomie d'arrosage est d'environ 3 heures.

La rédaction d'un mode d'emploi et de consignes à tenir en cas d'incendie ajoutée à la formation et l'entraînement des bénévoles devraient nous permettre de faire face à une situation dramatique que nous ne souhaitons absolument pas !



L'association et les réseaux sociaux

Tout le monde parle d'Instagram... Eh bien nous venons de découvrir qu'Instagram parlait de nous !

En effet, une recherche sur cette application a révélé que de nombreuses personnes utilisaient le nom du Prieuré, de la montagne Sainte-Victoire et que certains même citaient l'Association sous leurs photos. Les Amis ont donc créé leur compte.



Quand vous publierez vos plus belles vues de la montagne ou du Prieuré, marquez votre photo avec notre mot clé #lesamisdesaintevictoire.

Et pour nous trouver ou nous laisser un message, c'est @les_amis_de_sainte_victoire.



L'activité des bénévoles au Prieuré en 2019 (MARC DUFLEID)

Après plusieurs années de travaux importants qui ont beaucoup occupé les bénévoles, que ce soit administrativement pour monter les dossiers, pour les suivre puis les réceptionner, que ce soit physiquement sur la montagne pour transporter le matériel ou réaliser les travaux d'accompagnement aux entreprises, l'année 2019 peut être considérée comme une année de reprise des activités de fond, sans doute moins spectaculaires mais tout aussi indispensables.

Notre volonté de promouvoir un accueil et un séjour à la mesure de la notoriété du Prieuré nous impose d'en assurer un entretien permanent. Les bénévoles, tous les jeudis, montent de la vallée et passent la journée au Prieuré, chacun s'adonnant à des activités essentielles.

Les végétaux imposent de nombreuses opérations : plantation, désherbage, entretien des plantes mais aussi des arbres, remplacement si nécessaire, taille des haies, arrosage pour certains sujets, curage des chéneaux et gouttières, élagage, etc.

Le nettoyage du site consiste en un ramassage suivi de l'évacuation des divers déchets déposés par de soi-disant "randonneurs", peu motivés par la propreté et le respect des lieux et de la nature.

Il faut aussi continuer à maintenir et mettre en valeur les bâtiments et les vestiges : chapelle, refuge, cloître, toilettes sèches, logis du prieur, fosse, cheminements, murets, citerne, etc.

En plus de cet entretien régulier, les travaux d'amélioration du site continuent. C'est la poursuite de la réfection de la calade, la reprise des banquettes, le traitement des infiltrations d'eau venant de la falaise dans le cloître, ce dernier point constituant un travail de longue haleine car il faut boucher les fissures en amont.

Par ailleurs, nous avons complété notre installation photovoltaïque par la pose d'un convertisseur qui permet d'obtenir du 220 volts à partir des batteries 12 volts, elles-mêmes chargées par nos panneaux solaires. Cela contribue à limiter le fonctionnement du groupe électrogène : moins de bruit, moins de nuisances olfactives.

Cette installation nous permettra d'utiliser la pompe immergée électrique, grand débit et haute pression, installée dans la citerne pour la défense contre l'incendie... espérant ne pas avoir à l'utiliser. Pompe, tuyauterie et lances complètent ainsi les extincteurs réglementaires.

Enfin, le dossier vidéoprotection a été bouclé cette année. La recherche d'entreprises, de solutions, de devis, puis l'installation, ont mobilisé de nombreux bénévoles, parfois au contact des entreprises, parfois sur le terrain, montant les câbles et le matériel, perçant des parois de plus d'un mètre d'épaisseur pour le passage des gaines.

Ce bref aperçu de notre activité vous montre que de nombreux corps de métiers travaillent bénévolement au Prieuré et "en bas"... Le dernier né de ces métiers est galeriste – déjà trois expositions en 2019 – puisqu'il faut gérer les expositions dans le cloître récemment reconstruit. Et n'oublions pas l'accueil, réalisé par l'équipe qui répond avec plaisir aux questions des curieux ou qui organise de véritables visites guidées pour présenter le Prieuré et notre Association. Et c'est avec le même plaisir que ces bénévoles reçoivent, fréquemment, des compliments et des encouragements admiratifs de la part des visiteurs. C'est mérité : imaginez le site sans leur présence !



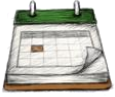
Reprise des banquettes



Elagage des végétaux



Descente de la pompe dans la citerne



“Sainte-Victoire insolite”, exposition photos au Prieuré (EMMANUELLE LAJAUNIAS)

Le cloître offre un beau lieu où se succèdent les expositions. C’est ainsi qu’un concours amical a invité les bénévoles de l’Association à proposer leurs photographies personnelles sur le thème “Sainte-Victoire insolite” et, qu’après sélection par un comité impartial, on a pu voir ces œuvres exposées en avril et juin au Prieuré. Notre commissaire d’exposition, bénévole de notre association, nous relate son expérience.



Sainte-Victoire insolite

vue par Les Amis de Sainte-Victoire

Paul Cézanne dit un jour : *Peindre d’après nature, ce n’est pas copier l’objectif, c’est réaliser ses sensations.* Et si, à la place des pinceaux, c’était un appareil photo qu’il avait eu entre les mains ?

Un thème : “Sainte-Victoire insolite”. Des photographes amateurs : les bénévoles de l’Association. Un quota : une sélection de quarante photos sur les 90 reçues, assorties d’une légende de leur auteur pour en souligner le caractère insolite. Un délai d’envoi : 10 jours. Enfin, un comité de sélection : trois personnes. Objectif : une exposition photographique dans le cloître du Prieuré.

“Sainte-Victoire” et “insolite” : nous aurions pu rédiger une thèse sur le sujet... Sainte-Victoire : “Où commence-t-elle ?”, “Où finit-elle ?”, “Doit-on l’identifier immédiatement sur la photo ?”, “Le lac du Bimont, les bénévoles de l’Association peuvent-ils aussi entrer dans le thème Sainte-Victoire ?”. Autant de questions sans réponse.

Se glisse ensuite le mot “insolite” : adjectif défini dans le Larousse comme *ce qui est différent de l’habitude et qui surprend*. Certes. Pourtant, à l’épreuve de la sélection, personne ne s’accorde sur le caractère insolite ou pas d’une photo.

Mais choisir c’est renoncer, c’est donc à l’appui d’un système de notation que nous parvenons à établir notre sélection. Nous disposons enfin de nos quarante photographies et leurs légendes et définissons ensemble les formats d’agrandissement en fonction du classement que nous avons fait.

Le travail de notre comité s’arrête là, le mien commence ici : organiser l’assemblage des photos dont plusieurs seront regroupées sur un même panneau en tenant compte des formats d’agrandissement suggérés, de leur disposition d’origine (portrait ou paysage), de leur résolution (basse, moyenne ou haute), des couleurs et... des légendes. J’essaie de donner une “ligne artistique” à l’exposition. C’est la catastrophe. J’ai de véritables bijoux sous les yeux, une invitation au rêve et à la poésie, à l’aventure intérieure et au voyage sans frontière, mais une succession de formats et des légendes qui, par leur caractère descriptif, vont kidnapper le regard voyageur. Je m’arrête : *Suggérer, c’est créer. Décrire, c’est détruire*, aurait dit Robert Doisneau. Et je décide de construire la ligne de l’exposition avec mes yeux et mon cœur : exit les légendes et les formats choisis !

Je redistribue les cartes et je regarde, j’assemble, je sépare, je regarde encore et encore ; apparaissent alors des lumières, des intonations, des couleurs, des forces nouvelles qui rendent certaines associations évidentes, des émotions qui m’évoquent un mot, ou plusieurs.

Préserver le caractère insolite de chaque photographie, révéler les mystères que recèle Sainte-Victoire tout en abandonnant au regard du spectateur sa part de rêve, cela relève d’un exercice artistique acrobatique. Mais, finalement, le jugement n’appartient qu’à chacun.



Alors, à vous de saisir l’instant que chacun des photographes a bien voulu nous faire partager en allant sur le site car, selon Roland Barthes, *Ce que la photographie reproduit à l’infini n’a lieu qu’une fois*.

<http://www.amisdesaintevictoire.asso.fr/video-2019-sainte-victoire-insolite.html>



Vernissage au Prieuré “Fabienne Verdier sur les chemins des crêtes” (CHRISTIAN SCHMITT)

Depuis le mois de mai 2019, en arpentant les rues d'Aix-en-Provence, nul ne pouvait ignorer l'événement culturel de l'été : **“Fabienne Verdier sur les terres de Cézanne”**. Les nombreuses affiches annonçaient trois lieux



d'exposition - le musée Granet, le pavillon Vendôme et la Cité du livre - relatifs à la première grande rétrospective française consacrée à cette artiste peintre calligraphe. Un vaste public a pu ainsi découvrir, dans sa globalité, son œuvre et, notamment, ses dernières créations réalisées à l'automne 2018 sur la montagne Sainte-Victoire grâce à son “atelier nomade”. En même temps que se tenait cette rétrospective au musée Granet, étaient présentés, au Pavillon de Vendôme, l'atelier nomade ainsi que des dessins et des gouaches réalisés en haut de la montagne Sainte-Victoire, préalables aux immenses toiles présentées au musée. Le Prieuré fut également cité dans plusieurs conférences et entretiens

autour de l'œuvre et de l'artiste.

Fabienne Verdier nous a donné à voir l'incroyable force que dégage ce site dû à l'énergie des hommes depuis le XVII^e. Son travail d'artiste, que certains ont eu le privilège de voir réalisé sous leurs yeux, nous aide ainsi à mieux apprécier la beauté de ce lieu et à l'interpréter, à notre tour, selon notre propre imaginaire.

Petit rappel

En 2017, Bruno Ely, conservateur en chef directeur du musée Granet, désireux de présenter une première rétrospective française de l'œuvre de l'artiste, l'invite à retourner “sur le motif”. L'expression, créée par Cézanne, désigne le fait de peindre en plein air face au sujet qu'on veut représenter. Sortant de sa “fosse” (son atelier du Vexin est, en effet, profondément enterré), Fabienne Verdier a alors imaginé un “atelier nomade” susceptible d'être déplacé dans la campagne aixoise, sur le plateau de Bibémus, au-dessus du barrage Zola ou dans les carrières, au pied de la montagne Sainte-Victoire comme au sommet de celle-ci, à la Brèche des moines. Elle s'est alors heurtée à des intempéries relativement exceptionnelles qui ne l'ont pas découragée de travailler, puisqu'après un premier échec au mois de juin 2018, elle est revenue en octobre et a pu réaliser, au Prieuré, les importantes toiles exposées au musée Granet du 21 juin 2019 au 5 janvier 2020.

C'est ainsi que du 16 au 18 octobre 2018, une forte équipe de bénévoles a prêté main forte à Fabienne Verdier pour acheminer au Prieuré les 350 kg de matériel de son "atelier nomade" et faciliter son séjour, lui permettant de peindre la Brèche des moines "dans le motif" selon l'expression de Bruno Ely. Préalablement à la réalisation de ses grandes toiles, elle a arpenté les crêtes de la montagne et effectué sur le vif une série de dessins au pastel gras représentant les failles et escarpements de ce paysage unique - vous pouvez retrouver le récit de tous ces moments dans l'article paru au bulletin n°39, pages 92 à 99.



L'atelier nomade (photo P. Chancel)

L'inauguration

Cette année, les Amis de Sainte-Victoire, en collaboration avec le musée Granet, ont donc voulu marquer l'événement en proposant une exposition intitulée **Fabienne Verdier sur le chemin des crêtes** qui réunit des fac-similés d'une vingtaine de dessins de Fabienne Verdier. Le vernissage de cette exposition

installée dans le cloître restauré en 2018 et ouverte au public les jeudis et dimanches jusqu'au 13 janvier 2020, a eu lieu le 6 juillet 2019. En voici les grands moments.

Ce jour-là, dès 9 h du matin, plusieurs 4x4 atteignent la cote 710 avec Fabienne Verdier, Ghislain son mari, Bruno Ely, directeur du musée Granet, Jean-Claude Reviron, président des Amis du musée Granet, Cécile Martin Raffin, architecte des Bâtiments de France, ainsi que Jean-Claude Fourrès, représentant la Fondation du patrimoine.

En amont de l'événement, l'envoi d'invitations à nos habituels partenaires ainsi qu'une large diffusion de l'information auprès des différents organismes publics du pays d'Aix et de tous nos adhérents annonçaient un programme de réjouissances très dense pour cette journée festive.

Les deux semaines précédentes, l'agenceur Xavier de Cormis et son équipe, aidés de plusieurs bénévoles, s'affairaient dans le cloître pour installer l'exposition.

Tout était prêt et la journée s'annonçait magnifique – pas de restrictions d'accès au massif et un temps radieux !



Un important groupe de bénévoles arborant le traditionnel polo blanc, a déjà rejoint le Prieuré et procède aux ultimes préparatifs – sono, tables, nappes, panneaux explicatifs sont mis en place.

Vers 10 h, le groupe de marcheurs qui accompagne Fabienne Verdier depuis

la cote 710 franchit le porche. Touchantes retrouvailles pour l'artiste et son mari qui replongent dans l'ambiance du Prieuré et c'est pleins d'enthousiasme qu'ils reconnaissent les bénévoles qui les avaient accompagnés à l'automne précédent ; dans de chaleureux échanges, chacun se remémore tous ces moments magiques partagés dans l'aventure. C'est à ce moment que Fabienne Verdier veut formaliser son adhésion à notre Association - ainsi que celle de son mari et de son fils - et, surprise, elle souhaite également y inscrire son fameux pinceau qu'elle utilise à la verticale dans sa technique de peinture sur panneaux horizontaux. Eh oui, vous lisez bien : nous comptons dorénavant, parmi nos adhérents, le mythique pinceau de Fabienne Verdier ! Bienvenue à vous quatre.

Pendant ce temps, l'esplanade se remplit petit à petit des randonneurs courageux montés malgré la chaleur qui devient écrasante et, vers 11h30, autour d'environ trois cents personnes, l'inauguration peut commencer.

C'est tout d'abord l'instant des discours.

Notre président, Francis Moze, prononce quelques mots d'accueil et de remerciements pour la présence de chacun.

Puis, Bruno Ely, en sa qualité de commissaire de l'exposition, évoque la genèse de ce projet qui vient compléter les différents événements programmés à Aix-en-Provence pendant tout cet été.

Fabienne Verdier enfin, avec toute la simplicité et l'humanité qui l'animent, nous fait partager les émotions et vibrations qu'elle a ressenties lors de son séjour automnal au sommet de Sainte-Victoire. Et pour conclure, elle nous fait don d'une autre belle surprise : l'ensemble des fac-similés ici présentés sera légué à notre Association à l'issue de l'exposition. Tout le monde applaudit chaleureusement : quel magnifique cadeau ! Merci à vous Fabienne Verdier pour cette belle générosité et grande marque d'affection à l'égard des Amis de Sainte-Victoire !

Après cette séquence émotion, nous nous dirigeons tous vers l'entrée du cloître où le traditionnel ruban inaugural est coupé.

Place maintenant à la découverte de l'exposition

À l'entrée, une photo aérienne permet de visualiser Fabienne Verdier en action sur l'esplanade du Prieuré, puis accrochés sur les cimaises qui filent le long des murs en moellons de la galerie, les fameux dessins révèlent souvent d'un seul trait, la force et l'intensité de la montagne. Ce "cheminement sur les crêtes" dans une grande unité picturale mène au bout du cloître où se dresse une photo grandeur nature de l'artiste au travail, réalisée par le photographe Philippe Chancel.



L'exposition dans le cloître avec, au fond, la photo de Fabienne Verdier réalisée par Philippe Chancel

Le public arpente ainsi la falaise tout en écoutant attentivement les commentaires avisés de Bruno Ely et les anecdotes souvent amusantes de Fabienne Verdier.



Imprégné de ces visions telluriques, tout le monde se rassemble maintenant sur l'esplanade à l'ombre du grand cèdre pour assister à un spectacle de danse contemporaine. La danseuse et chorégraphe Marie-Hélène Desmaris nous gratifie



d'un ballet magique inspiré par la puissance des lieux.

C'est dans un silence quasi monastique qu'elle effectue sa prestation. Le temps paraît suspendu et chacun poursuit ses rêves "sur le chemin des crêtes". Les applaudissements résonnent longtemps pour saluer sa performance.



Et comme bien souvent, tout finit en chansons : le groupe de chanteurs de l'Association entonne quelques chants de son répertoire, repris en chœur par la majorité.

Dans une ambiance conviviale, la manifestation se termine autour du verre de l'amitié offert à tous par Les Amis de Sainte-Victoire, avant que chacun tire de son sac un pique-nique pour partager un grand déjeuner collectif.

Enfin, dans l'après-midi, après des au revoir enthousiastes et sous un soleil de plomb, chacun reprend le chemin du retour, la tête remplie déjà de précieux souvenirs.

À n'en pas douter, ce fut une belle journée.

Pour clore ce compte-rendu, nous reportons ci-après l'interview de Bruno Ely réalisée par Philippe Fortin pendant la descente sur le chemin des Venturiers :

Monsieur Ely, quelles étaient vos motivations pour présenter les œuvres de Fabienne Verdier au Prieuré ?

Lors d'une de mes premières rencontres avec Fabienne Verdier, nous avons fait le tour de Sainte-Victoire ensemble, parcourant son versant picassien puis son versant cézannien. A la fin de ce tour, Fabienne Verdier voulut aller travailler au sommet de la montagne, dessiner et peindre non seulement sur le motif, mais "dans le motif" et se laisser envahir par les énergies que dégage la géologie du site. Il lui fallait également accepter et composer avec les éléments météorologiques rencontrés (vent, grêle,...). Pour ce faire, elle a dû concevoir un atelier nomade qui lui permettrait de travailler sur site. Cet atelier nomade pesant près de 350 kg, le défi était de le transporter au sommet de la montagne tout en y trouvant un hébergement pour quelques jours. J'ai alors immédiatement pensé à l'association "Les Amis de Sainte-Victoire". Leur expérience nous a permis d'assurer la logistique de transport de l'atelier à dos d'hommes et d'ânes, et de lui permettre de résider plusieurs jours au Prieuré, au cœur du motif.

Quelles sont les particularités de cette exposition ?

Tout d'abord le fait que cette exposition se tienne sur le lieu où a été réalisée l'œuvre de l'artiste : au pied de la Brèche des moines qui raconte l'histoire des hommes qui l'ont creusée et où s'exprime une puissante énergie dégagee par les deux falaises qui

l'encadrent. Cette exposition est complémentaire des trente événements programmés sur Aix-en-Provence et des trois sites aixois (musée Granet, pavillon de Vendôme, Cité du Livre) où sont aussi présentées les œuvres de Fabienne Verdier. Il était naturel que l'exposition "*Fabienne Verdier sur le chemin des crêtes*" trouve sa place en haut de la montagne.



Pouvez-vous nous parler de la réalisation des œuvres qui sont exposées au Prieuré ?

Fabienne Verdier a utilisé des pastels gras noirs, ce qui permet de traduire, par la vivacité du trait sur le vivant, l'énergie des formes et des masses. Les œuvres traduisent et restituent toute l'énergie géologique du site. L'utilisation du pastel a permis à Fabienne Verdier de faire figurer sur plusieurs de ses œuvres la Croix de Provence rencontrée sur le chemin des crêtes. La vingtaine d'œuvres exposées au format 60x40 se prête parfaitement au lieu de l'exposition. Le visiteur chemine sur les crêtes dans un long couloir pour terminer sa visite face à une photo grandeur nature de l'artiste en action. A l'entrée de l'exposition figure une photo aérienne permettant de visualiser Fabienne Verdier utilisant son atelier nomade sur l'esplanade du Prieuré, au pied de la falaise. Cette vue permet de prendre pleinement conscience du défi engagé par l'artiste pour être "dans le motif". C'est à cet endroit précis que Fabienne Verdier a peint avec ce grand pinceau une toile dont elle s'est inspirée pour réaliser les œuvres de la dernière salle de l'exposition au musée Granet.

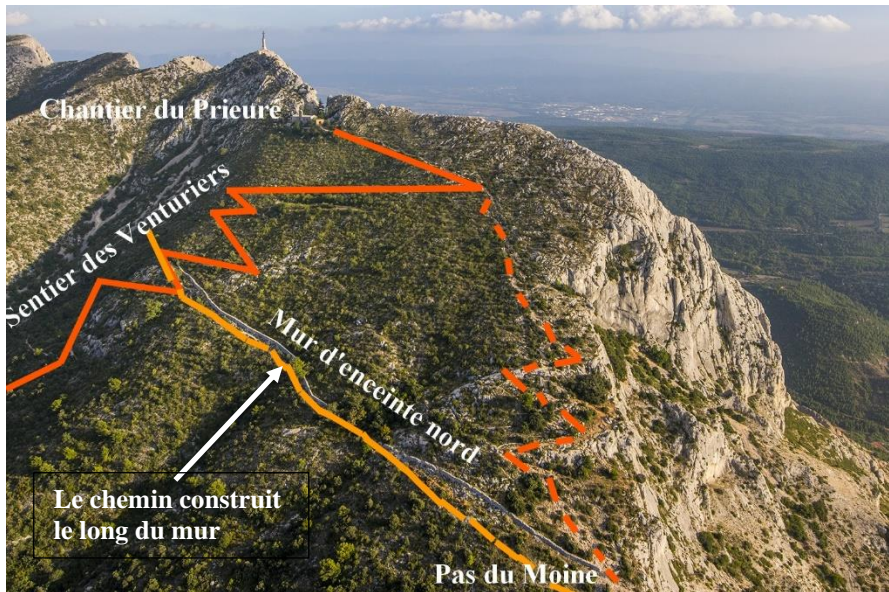


Brèche des moines, Prieuré de Sainte-Victoire, 2018
Acrylique et technique mixte sur toile - 240 x 178 cm
Photo Inès Dieleman



Chemins alternatifs pour accéder au Prieuré (NICOLE DESPINOY, MARC LEINEKUGEL)

Dans le bulletin n° 32 de 2011, nous évoquons la possibilité d'accéder au chantier du Prieuré par un itinéraire, différent du sentier des Venturiers, qui aurait justifié l'imposante construction par l'abbé Aubert du chemin en remblai de 320 m qui longe l'enceinte nord de la propriété des moines.



L'examen détaillé des constructions du Prieuré nous avait amenés à estimer à 10 000 le nombre de voyages, à dos de mulets, à raison de 80 kg par voyage, pour acheminer les matériaux (pierres de taille, sable, eau, bois...) du bas de la vallée jusqu'au chantier du Prieuré, comme le précise ce devis fait en 1657 :

*ledict sieur Lambert fournira auxdicts prisfachiers toute la pierre, pastours*** que sera nécessaire p[ou]r la construction de ladicte chapelle et encores la chaux...et la porteront à ladicte montagne ... comme aussi y porteront l'eau pour faire le mortier avec la sable laquelle ils prendront à ladicte rivière et la porteront au lieu du travail... Et a esté accordé que lesdicts prisfachiers feront porter la tailhe au lieu de l'ouvrage en cartiers de pierre porveu qu'ils puissent estre portes par des mules et non autrement.*

On comprend alors que Jean Aubert ait pu chercher un itinéraire plus économique que le sentier des Venturiers, quitte à construire ce chemin en remblai sous l'enceinte nord.

Il fallait, pour cela, trouver des sentiers arrivant au pas du moine que des mulets auraient pu emprunter.



Le chemin construit sous l'enceinte nord

Nous avons ainsi identifié trois itinéraires que l'abbé Aubert aurait pu utiliser pour atteindre le Pas du moine et nous avons décidé de les tester à pied, accompagnés des gardes nature du Conseil départemental et des ânes de la Maison Sainte-Victoire de Saint Antonin :

- le premier partant de la route de Vauvenargues en passant par le vallon des Nègres,
- le deuxième, venant du Tholonet ou de Beurecueil et passant par le vallon de la Dispute,
- le troisième, après Bibémus et Saint-Marc-Jaumegarde, empruntant le vallon du Bimont, après avoir franchi le fond du lac du Bimont (qui n'existait pas à l'époque !).



Saint-Marc-Jaumegarde, Aix

En 2014, nous avons testé l'itinéraire venant de Vauvenargues et la ferme Alibert, en empruntant partiellement le vallon des Nègres (de Negrèu, Négrel, premier nom des habitants de Chateauneuf-le-Rouge) qui est "carrossable" jusqu'au petit col en haut du vallon du Bimont, avec une dernière partie pour atteindre la crête des Costes chaudes plutôt difficile à cause de la végétation très dense.



En 2016, nous sommes partis du chemin venant du Tholonet et de Beaurecueil et avons emprunté le vallon de la Dispute, avec un passage un peu "chaud" pour arriver aux Costes chaudes, ...

... ce qui ne nous a pas empêchés de recevoir un accueil chaleureux au Prieuré.



Enfin, le 4 avril 2019, nous avons testé le troisième itinéraire en partant des Bonfillons. Nous profitons de la vidange du lac du Bimont pour effectuer le parcours tel qu'aurait pu le faire l'abbé Aubert. Mais à défaut de mulet, nous le ferons avec des ânesses.

Le récit de notre expédition



Anick, Daniel, Emmanuelle, Marc, Laurent, Pierre et moi, accueillons les deux gardes nature et les ânesses de la Maison Sainte-Victoire, Cacahuète et Framboise ; elles n'ont pas de bât aujourd'hui, elles vont juste tester la faisabilité du parcours. La troupe s'ébranle et rapidement aborde le lac exceptionnellement vidé de son eau, mais pas à sec. Le sentier qui existait autrefois est encore reconnaissable ; la renouée a pris des couleurs d'automne d'un rouge-bronze terne ; ajoutée aux arbres morts, cela donne un paysage cataclysmique que nous ne verrons plus jamais.



Plus nous nous approchons du fond du lac, plus c'est humide et glissant. Les ânesses n'aiment pas ça mais traversent. Nous, humains, nous nous aidons d'un bâton de randonnée, ce qui ne m'empêchera pas de tomber une fois. Les mottes de terre durcies forment parfois un pavage traître : quand on marche dessus, elles régurgitent de la boue.

Nous enchaînons par le sentier qui circule en montée continue dans le vallon du Bimont bien tracé, puis nous redescendons dans le vallon des Nègres. Avant d'entamer la montée vers la crête des Costes chaudes, un des gardes remarque quelques excréments de loup qui prouvent qu'ils sont bien présents sur Sainte-Victoire. Dans la forêt, la piste est bien tracée parce qu'elle se faufile dans un ancien vallon visible sur la carte IGN de 1950 et sur les vues aériennes ; quand nous abordons le maquis, nous la perdons ; le groupe se scinde en deux : ceux qui partent avec les ânesses et Pierre – Pierre, c'est celui qui a reconnu le tracé – et Maurice que je ne connais pas mais que j'accompagne en toute confiance. Mais quelle galère ! massifs épineux ou impénétrables, demi-tours, pas rocheux trop hauts, je m'en souviendrai. A côté de ce

passage, la crête paraît un jeu d'enfant. Inutile d'attendre le premier groupe, il est déjà passé depuis un certain temps...



Au loin je reconnais la troupe de tête qui arrive au niveau du mur d'enceinte. Quinze minutes plus tard, c'est à mon tour de le longer comme a pu le faire l'abbé Aubert : un long mur en pierre sèche de plus de 300 m de long, que j'admire. Il court en larges ondulations, posé directement sur le rocher. Un travail de titan ! Dans l'acte du 1^{er} août 1660 (136 E BB2 F° 415) du notaire *Bouisson*, nous y apprenons que l'abbé *Aubert pendant les*

quatre années a dépensé pour le moins soit pour leur nourriture [la sienne et celle des marguilliers] et habillages¹ des chemins rompus de rochers avec la poudre plus de trois mille livres ; c'est pour ce chemin sous l'enceinte que nous cherchons une justification.

J'arrive la dernière au Prieuré : je pourrais dire que c'est parce que j'ai pris le temps de faire des photos mais ce ne serait pas tout à fait vrai... Nous prenons notre pique-nique tous ensemble dans la bonne humeur tandis que les ânesses se reposent sur l'esplanade du Prieuré.



C'est la fin d'une aventure qui aura duré 3h15 pour 5,300 km et 600 m de dénivelé.

En début d'après-midi, nous redescendons d'un pas vif jusqu'au parking des chasseurs, par le chemin des Venturiers cette fois. Les deux ânesses attachées à un arbre y attendront le van qui les ramènera à la Maison Sainte-Victoire.

Contexte historique : les chemins au XVII^e

Le barrage du Bimont n'existait pas à l'époque : on peut supposer que le vallon du même nom ressemblait sur toute sa longueur à la portion qui existe encore aujourd'hui : étroit mais praticable jusqu'au point C, même avec des chariots. Peu de chemins sur les cartes anciennes du début du XVIII^e pour atteindre ensuite la crête depuis le vallon du Bimont : le sentier de Beaurecueil à Vauvenargues plus ou moins bien entretenu par les communes (tracé E-B-C-gué, bleu-vert sur la carte) qui existe

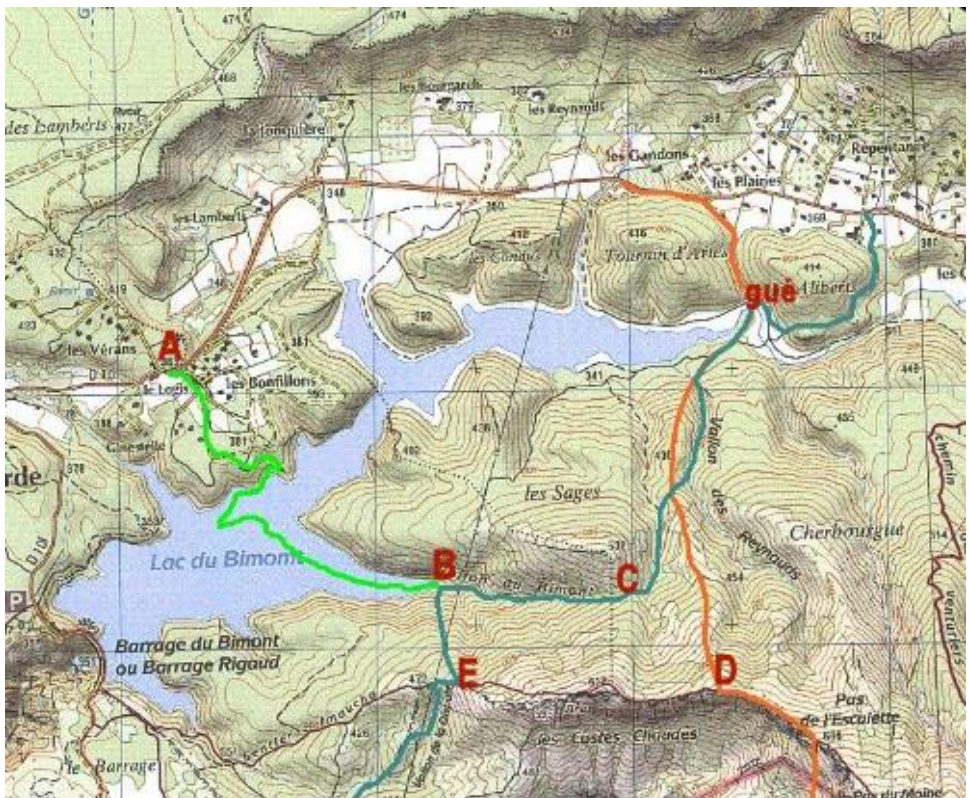
¹ Habiller un chemin : le préparer pour le mettre en état (aplanir, élargir, border, soutenir, etc)

toujours ; le chemin de Saint-Marc au vallon du Bimont (tracé AB vert clair), la carraire de transhumance des Nègres (tracé orange arrivant probablement au point D) qui permettait aux bergers de rejoindre la grande carraire arlésienne menant jusque dans les Alpes.

Les carraires ou drailles sont des servitudes de passage sur des propriétés privées et affectées au passage des troupeaux transhumants. Il y avait de petites carraires qui servaient à faire circuler les troupeaux dans l'aire de la communauté et les grandes carraires qui servaient à traverser toute la Provence comme la grande carraire arlésienne qui passe sur le plateau de la Keyrié.

Et, moins évident, un chemin qui longeait la limite entre les communes de Vauvenargues et Saint-Marc, que l'on ne retrouve que sur la carte Holsveig de 1943.

Des chemins locaux ont donc été créés entre les villages pour les besoins commerciaux, les échanges comme le sentier des Plaideurs qui permettaient aux habitants de Puyloubier de se rendre chez le juge de paix à Vauvenargues. Sur ces chemins d'usage local, on ne circulait qu'à pied ou avec un animal de bât, par nécessité



et non par plaisir. Pas de service d'entretien des chemins : le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées est créé en 1716 et encore pour les grandes routes seulement. Celui que nous avons imaginé, sur le versant de tout temps déserté par l'homme, rejoindra la crête par un chemin possible 'en mode sanglier' : Pierre l'a repéré et balisé sur le terrain.

D'abord un chemin à construire par l'abbé Aubert...

L'abbé Aubert a eu besoin d'un chemin pour apporter matériaux et matériels pour la construction du Prieuré. Comme on le voit sur la photo page 43, le chemin conçu par l'abbé Aubert (tracé F-G voir carte page 49) est construit en remblai probablement en même temps que l'enceinte. Pour monter ce type de mur en pierre sèche bâti sur le rocher, il était habituel de fragmenter les grands blocs, extraire les affleurements rocheux à la poudre surtout quand il s'agissait de grands aménagements terrassés comme cette enceinte nord (Technique expliquée dans *Les ouvrages de la pierre sèche à Mallorca*, programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie) ; le chemin s'est trouvé grossièrement aplani par l'explosion qui a permis la récupération des grosses pierres qui constituent le mur et le remblai.

Des traces d'aménagement de ce chemin empierré sont visibles au-delà de la jonction avec le chemin des Venturiers. Pas de difficulté pour les ânesses sur toute la longueur de celui-ci.

...Puis la recherche d'un chemin praticable à pied et à pattes

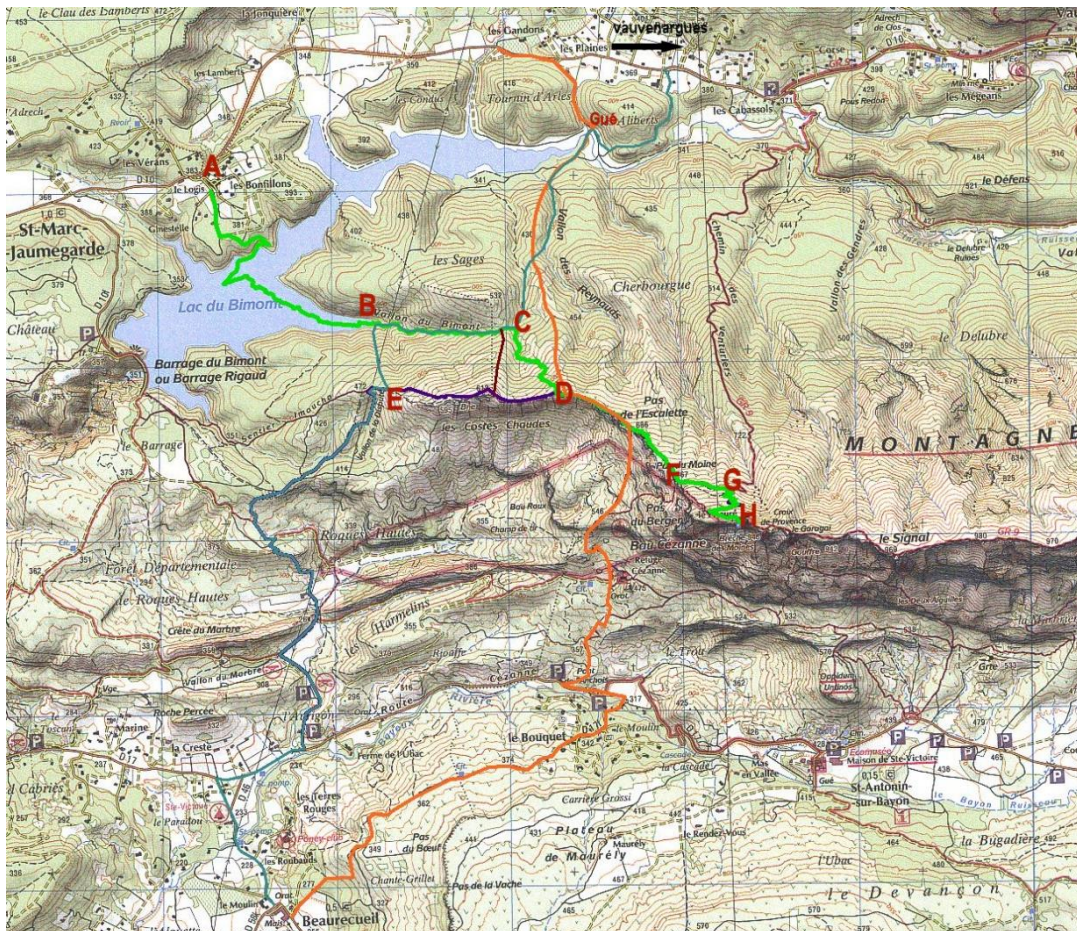
L'abbé Aubert a eu besoin de mulets. Tant que le chemin le permettait, le transport s'effectuait par chariot tiré par des animaux de trait jusqu'à un point de stockage ; à partir de là un mulet prenait la relève. Compte tenu de la valeur du mulet et de son chargement, les muletiers ne prenaient aucun risque.



Transport de matériel militaire

Si le mulet a été répandu dans le monde et qu'il le reste dans certaines contrées montagneuses ou pauvres, il le doit avant tout à ses capacités de porteur. Par rapport à sa taille, c'est l'animal qui peut porter et tracter le maximum de charge. Il est réputé pour sa patience au travail, sa robustesse et sa sobriété. Il transporte le lait, l'eau, des pierres, du foin, de la paille, du vin, le charbon des mines, le sel, les arbres abattus en forêt, et même du matériel militaire ou les blessés de la première guerre mondiale.

Pour rejoindre le chemin construit par l'abbé Aubert, lequel des itinéraires parcourus était praticable avec un mulet chargé ?



La pente, principale difficulté

Chemins d'accès au Prieuré depuis le sud ou le nord

- Orange : carraire de transhumance depuis le nord (gué-D) ou le sud (Beaurecueil - le Bouquet - pas de l'Escalette)
- Bleu-vert : chemin de Beaurecueil à Vauvenargues depuis le nord (gué-C-B-E) ou le sud (Beaurecueil par le vallon de la Dispute jusqu'en E)
- Vert clair : notre trace depuis les Bonfillons A-B-C-D-F-G-H dont F-G chemin construit par Aubert
- Rouge : portion du tracé de la carte Holsveig de C à la crête des Costes chaudes

Sur un court trajet, le mulet peut monter face à la pente ; quand il est chargé, la pente optimale ne doit pas excéder 15%². Tous les chemins testés ont quelques pentes supérieures à ce seuil, voire supérieures à 25% ; mesuré avec l'index de difficulté IBP de la Fédération Française de Randonnée, le chemin le plus facile pour l'animal serait celui du vallon de la Dispute (5 raidillons mais il ne permet pas de transporter les pierres depuis Bibémus), le plus difficile serait notre itinéraire du 4 avril 2019 (15 raidillons) ; par comparaison, le sentier muletier des Venturiers en compte 8, sans aucune pente supérieure à 25%, mais il n'est pas dans la continuité du chemin de l'abbé Aubert.



Chemin muletier col de Tende

La principale difficulté sur ces chemins testés viendrait donc du mulet trop ou mal chargé et dans des conditions trop difficiles (pente trop élevée et trop longue, terrain trop escarpé) ; monter en longs virages serrés plutôt qu'en ligne droite permettrait de réduire les plus fortes pentes en allongeant la distance.

Dans la liste des arguments en faveur de l'un ou de l'autre itinéraire, nous savons que faire un détour par un chemin praticable garantit le succès du transport même si la durée est plus longue.

[L'embroussaillage, seconde difficulté](#)

Si nos ânesses n'ont pas rencontré de difficultés majeures sur la partie escarpée, pourraient-elles passer bien chargées dans le maquis dense, sans que l'on ait préparé leur passage sur la largeur habituelle d'un sentier muletier (1 à 1,5 m minimum d'après le Parc des Ecrins) ? Aubert étant l'homme de l'impossible, certains imaginent qu'il ait pu effectuer ce débroussaillage...

[La distance, troisième difficulté](#)

Ces trois itinéraires ont été conçus pour limiter la distance pour atteindre le Prieuré, en fonction des lieux de stockage. Le plus court en provenance de la carrière de Bibémus, proche d'Aix, est celui que nous avons parcouru en 2019, par le vallon du Bimont ; mais en provenance de la ferme Alibert, le plus court est celui suivi en 2014 par le vallon des Nègres. D'autres chemins venant du sud (Beaurecueil, Saint-Antonin, le Tholonet) ou du nord, ont probablement été utilisés pour apporter sur le chantier les vivres et les matériaux nécessaires tels que la chaux, le sable, le bois, l'eau,...

² Aux origines des sentiers, 2009, www.ecrins-parcnational.com

Conclusion

Le seul fait certain est la construction du chemin longeant le mur et financé par J. Aubert pour monter les matériaux nécessaires au chantier. Pour transporter des pierres de Bibémus, par exemple, comment a-t-il rejoint le point F avec un mulet lourdement chargé dans une zone certainement embroussaillée à l'époque ? Dans ce cas précis, aucun chemin testé n'est totalement convaincant.

On sait cependant, grâce aux documents d'archives, qu'un chemin était utilisé par les bergers transhumants pour rejoindre la voie de transhumance des troupeaux d'Arles : c'est la carraire des Nègres. Les bergers évitaient les vallons cultivés pour ne pas faire de dégâts dans les cultures ; ils se déplaçaient accompagnés d'ânes pour le transport de leur paquetage, le ravitaillement, le sel pour les moutons, ce qui prouve que ce chemin entretenu était praticable par des animaux de bât chargés.



Plaine de la Crau. Les ânes chargés des lourds sacs (ensarri) sanglés aux bâts, dans lesquels les bergers entassent leurs affaires (photo M. Coen, Archives municipales de Marseille)

Il nous reste donc à tester la carraire de transhumance des Nègres par la ligne de crête (tracé orange arrivant au point D, ou peut-être au pas de l'Escalette).

Qui vient pour cette prochaine expédition ?



L'année cultuelle au Prieuré et le Roumavagi (JEAN-JACQUES BERNARD-BRET, JEAN-PAUL EVRARD)

L'Association répond à de nombreuses demandes de groupes laïcs ou confessionnels, civils ou militaires, pour des veillées, rencontres ou célébrations. Une petite équipe, sous la responsabilité de Jean-Jacques Bernard-Bret, se charge de maintenir la chapelle en activité conformément aux objectifs de notre association. Ce groupe a besoin d'être étoffé pour rester toujours aussi disponible.

Rappelons les manifestations régulières

Au Prieuré, l'année a commencé au mois d'Avril avec le *Roumavagi* qui constitue, à ce jour, la manifestation la plus connue et la plus importante.



Ce matin, comme tous les ans pour le dernier dimanche du mois d'avril, nous nous réunissons au Prieuré pour notre traditionnel *Roumavagi* organisé depuis le XVII^e siècle par les Pertuisiens. L'office est célébré en provençal par le père Michel Desplanches, vicaire général du diocèse d'Aix et Arles, assisté de plusieurs prêtres missionnaires Oblats d'Aix accompagnant le père Jo Bois.

Le vent très froid ne nous permet pas de célébrer la messe en plein air ; c'est donc dans la chapelle que nous nous regroupons et c'est au son des galoubets que commence la cérémonie.

Nous sommes plusieurs dizaines qui emplissons la chapelle trop petite pour accueillir la foule. Les chants de notre groupe des Amis de Sainte-Victoire, dirigé par Jean-Paul Evrard, sont repris par tous et résonnent sous les voûtes. Pendant la cérémonie, les textes lus en français et en provençal, ainsi que les chants, donnent un caractère traditionnel à ce pèlerinage. Les tambourinaires, Madeleine Richaud et Guy Gautier interviennent pendant l'offertoire et pendant la communion. À la fin de la messe, nous nous retrouvons tous sur la Brèche pour assister à la bénédiction de la Provence ; cette année, grâce à notre nouvelle sono, tout le monde a pu apprécier les paroles du vicaire général.

Nous terminons par la *Coupo Santo* qui, reprise en chœur, est allée très loin grâce au vent violent.



Ensuite, sur la calade face au monastère-refuge, nous assistons avec un grand plaisir et une vive émotion, à la cérémonie de promesse de plusieurs jeunes scouts d'une troupe aixoise en présence des pères Michel Desplanches et Robert Aliger.

L'apéritif, accompagné de chansons à boire reprises par l'assistance, est alors offert par l'Association aux pèlerins et aux visiteurs, puis tous partagent un grand pique-nique sur l'esplanade.

Le vent qui persiste nous oblige à clôturer assez tôt cette belle journée.

Nous devons remercier tous les chanteurs des Amis de Sainte-Victoire et Jean-Paul Evrard, ainsi que les courageux joueurs de galoubet de la chorale *Acantari* pour leur participation à l'animation de la messe et... tous les bénévoles de l'Association qui répondent toujours présents et aident à la réussite de cette manifestation traditionnelle qui maintient le prestige de ce haut-lieu de Provence.

Le 8 mai, se tient une *journée œcuménique* qui rassemble catholiques, orthodoxes et protestants autour de commentaires de textes, chants et échanges libres.



Le lundi de Pentecôte, a lieu la *messe des Polonais*. Cette année, elle fut organisée pour la 34^e fois. C'est une messe de remerciements pour les membres de l'Association qui avaient transporté aliments, médicaments et vêtements, par camions, entre 1985 et 1989, à l'occasion des événements tragiques que vivaient les Polonais. Un prêtre et des scouts polonais ainsi que des descendants de Polonais installés en Provence, maintiennent cette tradition. Des chants en polonais accompagnés à la guitare assurent l'animation pendant et après la messe. C'est une très belle journée, riche de rencontres et nous avons déjà pris date pour la 35^e messe en 2020 qui promet une participation très importante.

Le 6 octobre, la *messe de rentrée des familles* a été célébrée, comme chaque année, par le père Bernard Tiran du collège Saint-Joseph Timon-David d'Aix-en-Provence. Elle a rassemblé plus de quatre-vingts personnes.

Le premier dimanche de novembre, nous nous sommes retrouvés pour la *messe des morts en montagne et à l'intention des fondateurs du Prieuré*. Ceux-ci ont, en effet, clairement formulé le vœu que des messes soient dites dans ce lieu en leur mémoire. C'est le père Bernard Wauquier de la paroisse Saint-Paul d'Aix-en-Provence qui monte au Prieuré accompagné par ses paroissiens et leurs enfants. Nous sommes entre trente et quarante participants.

Ces cérémonies sont souvent animées par le groupe des chanteurs de notre Association et suivies d'un apéritif et d'un pique-nique qui favorisent des échanges **enrichissants et chaleureux**.



Bimont en fête (ANICK PACHECUS)

Après trois années de travaux et de fermeture partielle, la remise en eau du barrage de Bimont a commencé ce mois de juin. La Société du Canal de Provence, Société d'Aménagement Régional, a invité divers acteurs du territoire à fêter cette réouverture les dimanches 16 et 23 juin en organisant *Bimont en fête*.

Au cours de ces deux journées, le public a pu découvrir l'histoire du barrage, de sa construction et de sa rénovation au travers d'une exposition ; et a pu même le survoler grâce à des casques de réalité virtuelle (expérience autant instructive qu'impressionnante). Divers stands d'information et de sensibilisation, des producteurs locaux, des conteurs étaient présents ; des activités de découverte sportive et de connaissance de la nature ont été proposées ainsi que des balades avec les ânes ; enfin, diverses animations musicales ont égayé ces journées.

Le dimanche 16 juin, après un petit déjeuner en présence d'élus locaux, de Anne-Laurence Petel, députée des Bouches-du-Rhône (14^e circonscription), du SDIS, de la gendarmerie et de responsables de diverses associations faisant vivre le site, l'ingénieure en charge du projet de rénovation, Katia Laliche, et le directeur de



L'amont du barrage de Bimont avec, à droite, le revêtement composite

l'exploitation, Christian Magnin, nous ont accompagnés au pied du barrage. Nous avons pu prendre connaissance des travaux et voir de près le géocomposite posé en rive droite du parement amont (seule partie nécessitant la pose de ce matériel). Il s'agit d'une membrane composite assurant l'étanchéité et la protection d'une partie endommagée du barrage. Elle est bien visible à la fin des travaux en l'absence d'eau dans la retenue.

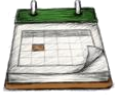
Le barrage est principalement alimenté par la galerie souterraine de la Campana amenant l'eau du Verdon, la remise en eau se fait progressivement et sous surveillance pour atteindre fin 2020 la côte maximale de 342,50 m, ce qui fera passer la capacité de 14 (avant travaux) à 25 millions de m³ tout en ayant un haut niveau de sécurité. Cette augmentation permettra de répondre aux besoins accrus en eau.

Malgré l'importance des travaux, des efforts ont été faits pour permettre l'accès du public les week-ends et jours fériés. Le barrage étant situé sur le domaine du "Grand Site Sainte-Victoire", il reçoit près de 200 000 visiteurs par an. Il est le point de départ du tracé bleu qui, par un itinéraire de crêtes, conduit au Prieuré et à la Croix de Provence que l'on a en point de mire durant la montée. Ce sentier porte le nom de Henry Imoucha, pionnier de la restauration du Prieuré et fondateur de notre association en 1955.

Lors de la deuxième journée de cette manifestation, le 23 juin, nous avons installé le stand des Amis de Sainte-Victoire à l'ombre d'un grand pin. Merci à Geneviève, arrivée aux aurores pour choisir l'emplacement idéal. Cela nous a permis de faire connaître notre activité, de dialoguer avec les visiteurs et de nouer des contacts avec les autres partenaires acteurs du massif dans une ambiance très sympathique et un cadre d'exception.



Le stand des Amis de Sainte-Victoire. De gauche à droite : Geneviève, Alain, Anick, le chien Kazu, Jean-Yves



L'Assogora (GENEVIEVE BOUE)

15 septembre, 7h15.

Le cours Mirabeau s'éveille.

Commence alors le ballet des véhicules. Les emplacements réservés aux Associations se remplissent de tables, chaises, tentes, photos, prospectus, etc.

Nous, Amis de Sainte-Victoire, avons deux espaces, ornés de jolies nappes, qui, grâce aux photos, illustrent le travail que nous effectuons au Prieuré : aménagements et transformations dus aux bénévoles.

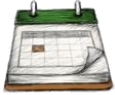
Une douzaine d'Amis se sont succédé pour accueillir les visiteurs. Ce fut un temps de très riches rencontres, d'échanges et de communication au cours duquel nous avons retrouvé d'anciens adhérents. Merci à tous ceux qui ont participé à cette journée, merci pour leur présence et leur implication.

Grâce à eux, cette manifestation a été une réussite.

Cette journée est la preuve de la nécessité de notre présence à l'Assogora.

Un immense merci à tous.





Le lycée militaire au Prieuré (VIRGINIE ALBARACINE, commandant au lycée militaire d'Aix-en-Provence)

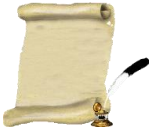
Dans le cadre d'une action éducative centrée sur les traditions militaires et l'esprit d'entraide, ce sont 350 élèves issus des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPEG) et aux études supérieures (CPES) du lycée militaire d'Aix-en-Provence qui ont gravi la montagne Sainte-Victoire le samedi 16 octobre 2019. Cette ascension, symbole d'élévation morale et physique a permis aux élèves, accompagnés de leurs cadres et de certains de leurs professeurs, de renouveler leur volonté de servir la France tout en prenant en compte les dimensions éthiques du métier d'officier.



Bonne humeur dans la brume



En outre, afin de renforcer les liens d'amitié et de camaraderie avec l'association *Les Amis de Sainte-Victoire* ces mêmes élèves ont contribué à l'acheminement de quelques 350 bouteilles d'eau au Prieuré, lieu d'action et de rayonnement de cette association. Cette action, si elle a été l'occasion d'un certain challenge entre élèves, a surtout permis de donner une dimension humaine et solidaire à cette ascension, en participant au travail et à l'engagement des membres de l'association dans l'accompagnement des randonneurs de Sainte-Victoire.



L'incendie du massif de Sainte-Victoire du 28 août 1989 (JEAN CATHALA)

Les Provençaux ont pu lire récemment dans la presse régionale un article commémorant le tragique incendie qui a ravagé, voici trente ans, le 28 août 1989, une grande partie du massif Sainte-Victoire.

Voici mon témoignage sur ce tragique événement.

Il faut d'abord préciser que le feu a pris naissance au village de Saint-Marc-Jaumegarde situé à l'ouest de la longue épine dorsale qui s'étend d'ouest en est, non loin d'Aix, sur plusieurs kilomètres. Poussé par un mistral particulièrement violent ce jour-là, l'incendie s'est rapidement propagé, en s'intensifiant, en direction du sud-est et a atteint les premières lignes de crêtes de la montagne. Puis, nourri par la végétation typiquement méditerranéenne qui s'étendait vers l'est, il poursuivit sa progression non seulement le long de ces crêtes, mais aussi sur les versants nord et sud.

Mais lorsque le feu atteignit la zone du Prieuré, un véritable miracle se produisit : les flammes qui menaçaient de poursuivre plus loin leur avancée sur le versant nord, s'arrêtèrent au droit du Prieuré, sans doute grâce à la violence du vent qui les détourna opportunément à cet endroit. La photo ci-dessous est très parlante. Par contre, sur le versant sud, le feu dévastateur continua inexorablement sa progression jusqu'à Puylobier.



Versant nord en grande partie miraculeusement préservé.

Photo Réveils des consciences, revue Espaces naturels n°13, janvier 2006

©Tous droits réservés

C'est évidemment pleins d'émotion, mais surtout inconscients du danger que nous courions, que dès le lendemain matin, mon ami Edmond Décanis et moi décidâmes de monter au Prieuré par le chemin des Venturiers pour voir s'il y avait des dégâts à déplorer. Nous fûmes très surpris de constater, au fur et à mesure de la montée, que ce chemin, ainsi que ses alentours, avaient été épargnés par le feu ; seuls quelques arbres ou arbustes proches de la crête, atteints par les flammes, se consumaient encore, de-ci, de-là.



Entrée est du Prieuré entourée d'arbustes calcinés

Dans un geste dérisoire, nous eûmes le réflexe de verser le contenu de nos gourdes d'eau sur deux ou trois troncs encore rougeoyants.



Arrivés au Prieuré sans encombre, nous vîmes que la végétation qui se trouvait au pied de la chapelle, relativement peu abondante à cet endroit, avait généré en brûlant une chaleur si intense que le mouton de la cloche, pourtant situé plusieurs mètres au-dessus des flammes, avait été consumé, ce qui provoqua la chute de cet instrument symbolique. Ce fut pour nous un choc de penser qu'il ne pourrait plus sonner.

Par bonheur, ce furent les seuls dégâts que nous constatâmes au Prieuré, car même les grands arbres implantés sur l'esplanade n'avaient pas souffert.

Le mouton fut refait quelques temps plus tard par Jean Micoulin et la cloche remontée put, pendant ces trente dernières années, résonner à nouveau sur les crêtes de la montagne.

Mais cette cloche a une histoire qui vaut la peine d'être contée. Se reporter dans ce bulletin au chapitre "La véritable histoire de la cloche de la chapelle".

A la suite de cet incendie, les Amis organisèrent de nombreuses journées de replantation sur le versant nord à proximité du Prieuré.

Malgré les difficultés d'arrosage, beaucoup d'arbres, essentiellement des feuillus, ont réussi à prendre racine, ce qui prouve que la nature sait souvent reprendre ses droits, mais il faut parfois l'aider un peu.



Wikipedia

Nous vous signalons l'existence sur l'encyclopédie Wikipedia de l'article :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Prieuré_Sainte-Victoire

Il ne fait pas concurrence au site des Amis de Sainte-Victoire, bien plus abondamment documenté et illustré, et absolument indispensable pour s'informer de l'actualité du Prieuré.

Wikipedia est une encyclopédie universelle dont l'objectif est de permettre l'accès au savoir de façon libre et gratuite. Elle est la plus consultée sur Internet et elle est constamment améliorée par des contributeurs bénévoles dont vous aurez peut-être envie de faire partie en proposant textes et images à propos de cet article.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.



Et si la montagne Sainte-Victoire était née en 1657 ? (MARC LEINEKUGEL)

Sainte-Victoire, montagne Sainte-Victoire ou même **La Sainte** sont des appellations universellement utilisées, de nos jours, pour désigner cette montagne immortalisée par Cézanne.

Mais a-t-elle toujours porté ce nom ?

Pour le savoir, le recours aux archives est indispensable. Déjà en 1946, Maurice Court, dans un ouvrage très documenté, notait un changement de nom au milieu du XVII^e siècle (*Sainte-Victoire des origines à nos jours* – Bibliothèque Méjanes cote PR In4 1640). Car, jusque-là, la montagne s'appelait **Sainte-Venture** depuis l'époque de la christianisation et, encore auparavant, *Venture*, mot d'origine celto-ligure comme l'a expliqué le professeur Charles Rostaing, éminent spécialiste en matière de toponymie.

Il semble désormais, par l'exploitation de nouveaux textes d'archives, qu'on puisse dater précisément l'apparition de ce nom de **montagne Sainte-Victoire**.

Attention, il ne s'agit pas ici de se lancer dans l'étymologie ni dans les raisons qui auraient amené à employer telle ou telle appellation de la montagne ou des saintes vénérées, mais de faire apparaître l'émergence, à l'écrit, puis dans le langage commun, du nom de **montagne Sainte-Victoire**.

Origine de ces recherches

Depuis une dizaine d'années, notre Association a mis au jour de nombreux actes notariés du XVII^e siècle se rapportant à l'histoire du prieuré de Sainte-Victoire et de ses fondateurs Honoré Lambert et Jean Aubert. Issus pour la plupart des Archives départementales, ces manuscrits ont été photographiés et, par l'intermédiaire du forum de l'association francophone de généalogie Geneanet, transcrits par des paléographes afin de les étudier.

Notre ami Jean Cathala en a dressé une synthèse dans son ouvrage *Un bâtisseur sur Sainte-Victoire* (2018). Il vient de le compléter par *Les 12 énigmes du Prieuré* (2019) regroupant les questions qui restent à élucider, la dernière concernant l'origine du nom **montagne Sainte-Victoire**.

Pour tenter de répondre à cette énigme, nous avons relu tous ces documents authentiques relatifs à l'ermitage, la construction du prieuré et sa fréquentation. Nous avons analysé la chronologie des occurrences des diverses appellations utilisées pour désigner la montagne au XVII^e siècle. Ainsi avons-nous pu suivre l'évolution de la

dénomination des chapelles et de la montagne, dans plus de 100 textes écrits à cette époque.

I - La montagne Sainte-Venture au début du XVII^e siècle³

Dans les écrits du début du XVII^e siècle, la montagne est connue sous le nom de **montagne Sainte-Venture**, comme le montrent ces citations d'érudits de l'époque :

- En 1614, César de Nostredame évoque, dans son livre très complet de *L'histoire de Provence*, la **montagne sainte aventure**.
- Dans les notes inédites du savant Nicolas de Peiresc écrites vers 1631 et éditées en 1896 il est fait mention, à trois reprises de :
 - *la grande montagne appelée de Sainte-Venture ou Rupes Victoriae*,
 - puis de la **montagne Sainte-Venture**,
 - et de la **montagne Sainte-Aventure**.
- En 1635, Pierre Gassendi, savant et astronome, écrit à son ami Peiresc *l'endroit n'est pas davantage occupé par des montagnes éloignées que vous avez à Aix, haute la montagne ou rocher de sainte venture* (cité par Tamisey de Larroque : *Correspondance de Peiresc* tome 4, p. 547).
- Le 22 avril 1655, Honoré Lambert rédige un testament dans lequel il *lègue à la confrérie notre dame sainte victoire qui travailla à ériger à la montagne appelée sainte ventury la somme de deux cents livres* (AD BdR - Nre Reynaud - 309E1232).

En fait, on a retrouvé cette appellation de **montagne sainte aventure** dans plusieurs textes authentiques, dès le XV^e siècle, sous la forme de : *advanture*, *advantury*, *aventuri*, *venturi*, *ventury* ou *venture*, mais toujours précédée de l'adjectif "sainte".

³ Au sujet de l'emploi des majuscules et des tirets, nous utiliserons ici la norme actuelle (ex. : "Sainte-Victoire" pour la montagne ou "sainte Victoire" pour le personnage), sauf s'il s'agit de citations de textes manuscrits (italiques, pas de majuscules ni de tirets). Pour les citations de textes imprimés, elles seront identiques à l'original.

Pourquoi le nom de montagne Sainte-Venture ?

Sainte Venture était honorée depuis fort longtemps dans la région ; elle faisait partie de la piété populaire, comme le montrent les témoignages suivants, même si le mystère demeure sur son origine.

Plusieurs chapelles étaient dédiées à sainte Venture :

- dans l'église Saint-Sauveur d'Aix (1453-11-23 AD BdR Aix, fonds Murane n°317 f°165)
- dans l'église du couvent des frères carmes de Pertuis (1546-12-21 cité par Marsily)
- dans l'église Saint-Etienne de Vauvenargues (1498, acte notarié d'I. Bovilly cité par M. Clerc).

Pour ce qui nous intéresse particulièrement, il en existait également une, appelée chapelle Sainte-Aventure, en haut de la montagne où résidait un ermite soutenu par la communauté (on dirait aujourd'hui la municipalité) de Vauvenargues.

De nombreux textes y font référence :

En 1572, des notables d'Aix se rassemblent *dans l'église et vot de madame sainte aventure* pour accorder des subsides à l'ermite (301E106 f° 37 AD Aix Nre Reynaud).

Le 2 Janvier 1652, deux maîtres porions promettent aux prieurs de la confrérie sainte Aventure d'Aix de creuser et percer le roc de *l'ermitage de ladite sainte aventure* (307E954 f°18 AD Aix Nre Lauthier).

En fait, on a connaissance de cette chapelle dès 1251 par le pouillé de la province d'Aix qui fait état de recettes perçues de *sancta vantura* (Compte de l'archiprêtre d'Aix du pouillé de cette province).

Par ailleurs, une confrérie sainte Aventure à Aix (Archives communales d'Aix-délibération reg.BB30 f°41) avait coutume de se réunir dans cette chapelle Sainte-Aventure, en haut de la montagne ; l'abbé Jean Aubert en était l'un des directeurs lorsqu'il fit creuser les grottes en contrebas pour en faire une chapelle souterraine (1653-02-27 307E955 f°19 AD Aix Nre Reynaud).

Il décida vers 1652 de se retirer dans l'ermitage. Par sa ferveur religieuse, il attira alors de nombreux fidèles vers cette chapelle dont il chercha à augmenter la notoriété et les capacités d'accueil.

Une autre confrérie *santo venturi* qui avait son siège à Pertuis est mentionnée en 1599 par Maurice Court dans son ouvrage *Sainte-Victoire des origines à nos jours*.

On pourrait donc penser qu'à force de parler de la chapelle Sainte-Venture, la montagne a pris naturellement le nom de cet édifice religieux situé à son sommet.

Qu'en est-il du nom de sainte Victoire ?

Au milieu du XVII^e siècle, le nom de sainte Victoire est largement connu et une grande dévotion est vouée à cette sainte.

Plusieurs chapelles lui sont consacrées dans la région, sans pouvoir établir depuis quand :

- Une chapelle est dédiée à sainte Victoire dans l'église Saint-Sauveur d'Aix.
- Une autre chapelle lui est consacrée dans l'église paroissiale de Vauvenargues. Elle est ornée de deux ex-voto peints et d'un tableau figurant la sainte tenant une fleur de lys ; deux bustes reliquaires en bois peint et doré sont à l'effigie d'un évêque et de la sainte. Une bannière à l'effigie de sainte Victoire y est exposée.

**Sainte Victoire dans
l'église de Vauvenargues**



**Bannière de la confrérie
sainte Victoire dans l'église
de Vauvenargues**

- Une chapelle est également dédiée à sainte Victoire à Volx.
- Une église paroissiale Sainte-Victoire, datant du XVI^e siècle, existe à Simiane-la-Rotonde et elle possédait un buste en bois doré représentant sainte Victoire (ce buste - photo ci-contre - a été volé en 2018 !).



- Dans l'église paroissiale de Pertuis, une chapelle est consacrée à sainte Victoire en 1617 et la sainte est représentée sur le retable commandé en 1655. On la voit également sur la prédelle en compagnie de ses deux sœurs, sainte Perpétue et sainte Confosse.

En 1660, la confrérie de Pertuis confie au maître ciseleur, Vincent Maistre, la confection d'une statuette en argent représentant sainte Victoire. Le docteur J.-M. Marsily, dans son ouvrage *Le pèlerinage de sainte Victoire* donne de nombreuses précisions sur le sujet.



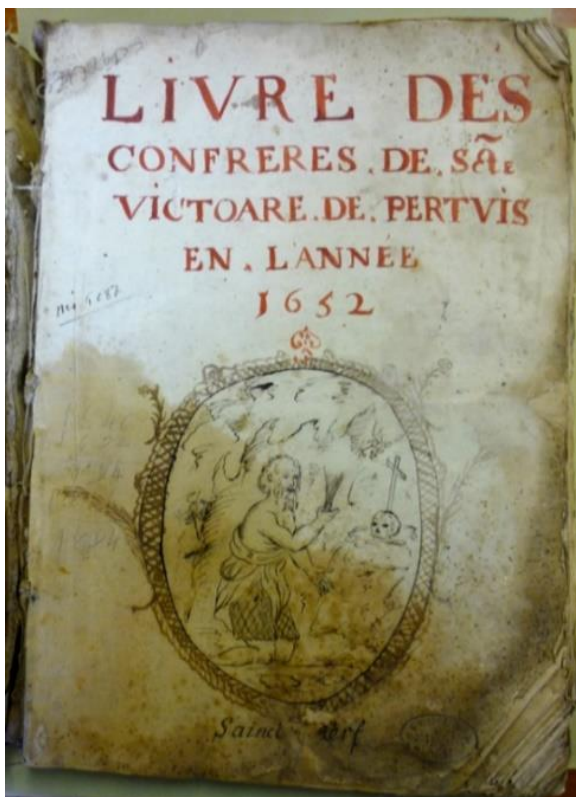
**Le retable de Pertuis
avec sainte Victoire à gauche**

Des confréries sainte Victoire sont répertoriées dans plusieurs villes :

- Une confrérie sainte Victoire existe à Aix, comme le cite Honoré Lambert dans son testament du 22 avril 1655 (309E1232 AD Aix Nre Reynaud).
- Une autre confrérie de sainte Victoire (anciennement sainte Venture ?), dont le siège est à Pertuis, effectue chaque année un pèlerinage sainte Victoire jusqu'en haut de la montagne. Elle y possède même un logement et une écurie, à côté de l'ermitage. Cette confrérie est connue par le précieux *Livre des confrères de sainte victoaire [sic] de Pertuis en l'année 1652* (Archives d'Avignon N° 5087).

Elle écrit dans ce registre, à propos de son pèlerinage : *ceste année la procession ne feust pas de retour du pellerinage ste victoire devant le dimanche [...] pour en fere de pain pour donner au voyage et pellerinage de saincte vi(c)toire au terroir de vauvenargues.*

Livre des
confrères de sainte
victoire de Pertuis
en l'année
1652



Saint Serf (écrit sous le médaillon)

- Une autre confrérie sainte Victoire a son siège à Vauvenargues (citée par JM Marsily).

Des textes authentiques du début du XVII^e siècle mentionnent cette sainte Victoire :

- Le 24 septembre 1645, la communauté de Vauvenargues donne des subsides à *l'ermite de sainte victoire* (AD BdR- Nre Bouisson - 136 E bb 2 f° 131).
- Dans son testament du 22 avril 1655 (deux ans avant la construction de la chapelle), Honoré Lambert demande de faire dire *une neuvaine de petites messes dans ladite chapelle notre dame de victoire... si elle se trouve construite lors de son décès...* (AD BdR Nre Reynaud 309E1232), mais dans ce même testament, il nomme cette chapelle *notre dame sainte victoire* montrant la grande confusion qui régnait sur le nom à lui attribuer ! Dans ce même testament il est fait référence à la *confrérie notre dame sainte victoire*, qui a dû remplacer la confrérie sainte Avature dont le siège est à Aix.

L'expression *ubac sainte victoire* (sans que le texte original n'ait jamais été vu !) aurait été employée le 1^e janvier 1484 dans un bail à Etienne Reynaud dans la région de Vauvenargues (cité par Camille Jullian dans *Revue des études anciennes* p 52).

L'appellation *rupes victoriae* (rocher de la victoire) est cité par Jules Raymond de Solier qui écrivit vers 1570 une *Histoire de la Provence* traduite et publiée en 1615. Il semble avoir créé le nom de *rupes victoriae* en latin, tout en affirmant qu'elle est appelée vulgairement *santo aventure* à cause de la *ventura virgine* (vierge Venture).

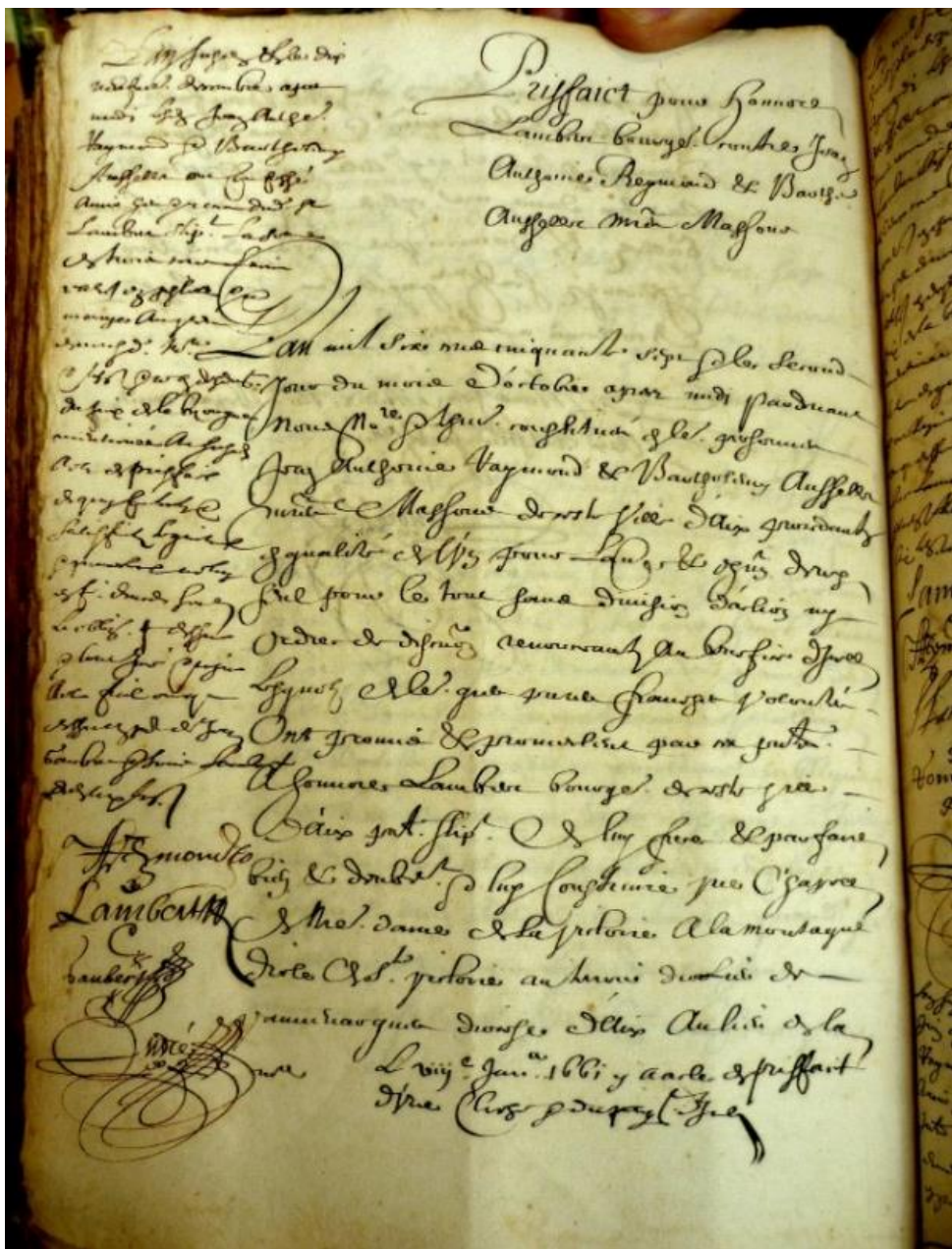
En ce milieu du XVII^e siècle, la ferveur populaire envers sainte Victoire est indéniable. Mais qui est cette sainte Victoire ? Le mystère reste entier !

Néanmoins, dans aucun écrit authentique, antérieur à 1657 en notre possession, on ne trouve l'expression de montagne Sainte-Victoire.

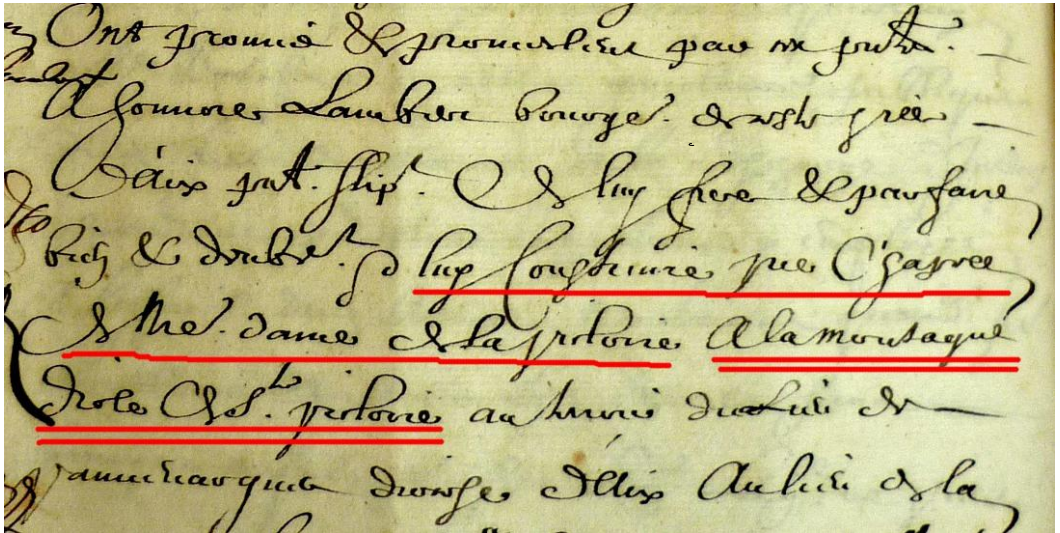
II - L'acte de naissance de la montagne Sainte-Victoire en 1657

Le projet de chapelle souterraine est abandonné par l'abbé Aubert en 1654, sans doute en raison des difficultés du chantier mais, surtout, parce qu'il a trouvé un mécène pour un projet encore plus grandiose.

Ce mécène est Honoré Lambert, riche bourgeois d'Aix. Il avait fait le vœu de bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge Marie, s'il guérissait d'une longue maladie. Il avait, par ailleurs, des liens étroits avec la confrérie Notre-Dame de Victoire d'Aix à qui il avait légué dans un testament de 1655 une partie de ses biens. L'occasion de respecter ce vœu lui fut donnée par sa rencontre avec l'abbé Aubert. Celui-ci le convainquit de construire cette chapelle en haut de la **montagne Sainte-Aventure**, en l'appelant Notre-Dame-de-Victoire : le 2 octobre 1657, Honoré Lambert signe un pryfait (devis) avec le maçon Reymond pour construire cette chapelle (AD BdR Nre André 302 E 1123).



Nous en extrayons la phrase capitale qui officialise pour la première fois dans un acte notarié, le nom de la **montagne Sainte-Victoire**, suivi de sa transcription par un paléographe de Geneanet :



[...] ont promis et promectent par ces pré[sen]tes
à honnoré Lambert bourge[ois] de ceste ville
d'aix pré[sen]t, stip[ullan]t de luy fere et parfaire
bien et deub[m]e[n]t et luy construire une chapelle
de n[ost]re dame de la victoire à la **montagne
dicte de ste victoire** au terroir du lieu de
vauenargues, diocèse d'aix [...]

On voit apparaître dans cet acte le nom de **montagne dite de Ste Victoire**.

Honoré Lambert officialise ainsi avec, sans aucun doute, la connivence des autorités civiles et religieuses, un nouveau nom pour cette montagne, connue communément jusqu'alors sous le nom de **montagne Sainte-Venture**, sans attendre d'autre consécration. On va constater, dans les années qui suivent, que cette greffe va parfaitement réussir.

Honoré Lambert explique, dans l'acte de fondation aux moines carmes du 29 février 1664, pourquoi il s'est lancé dans un tel projet (AD BdR Nre Reynaud 305 E 243) :

honoré Lambert bourgeois dudict aix, se trouvant atteint d'une malladye dangereuse, de laquelle les médecons n'attendoit aucune guéryson, de l'avis et conseils de messire Jean Aubert, prebtre, jadis maistre de cérémonie et chapelain en l'esglise métropolitaine saint sauveur de ladite ville quy, poussé d'ung saint désir, avoit desja

quitté ledict service de st sauveur et s'estoit retiré à l'hermitage de laditte montagne, par l'inspiration du saint esprit, pour y establir le dessein d'une dévotion, auroit fait vœu à la sainte vierge que sy dieu luy faisoit la grâce de rellever de telle malladye, qu'il tascheroit moyen, par ses soins, peynes et contributions de son argent, de s'ayder à mettre plus en lumière la dévotion dudict hermitage à l'honneur de la très sainte vierge. Et ayant, ledit sieur lambert, recouvré la santé, désirant en action de grace effectuer son voeu, auroit fait édifier, à ses propres frais et despans, une esglise à la sime dudict rocher, sous le tltre notre dame de victoire.

L'église Notre-Dame-de-Victoire est inaugurée en 1661 et l'abbé Aubert, aidé d'un frère ermite, va développer très rapidement la fréquentation du lieu par les fidèles. Ne faisant plus face, l'abbé réussit à convaincre Honoré Lambert de construire en 1663 un bâtiment pour loger des moines destinés à l'aider dans son sacerdoce.



Chapelle Notre Dame de la Victoire - Aquarelle de Meunier (1790?)



Vestiges de la chapelle Sainte Victoire (anciennement Sainte Venture)

La chapelle Sainte-Venture, en fort mauvais état, gênant la construction de ce bâtiment, fut détruite. Elle fut remplacée par une nouvelle chapelle, plus petite, qu'Honoré Lambert appellera chapelle Sainte-Victoire, comme le précise cet acte de fondation :

A fait reffaire tout de neuf l'ancienne chapelle de sainte victoire, quy estoit tombée d'elle-mesme et a fait eslever le bastiment à plus de quatorze pans d'hault.

Il fait disparaître la raison d'être de l'utilisation du nom de sainte Venture aussi bien pour la chapelle que pour la montagne !

On note ici la volonté d'imposer le culte de sainte Victoire, comme une "vague submersive" pour remplacer celui de sainte Avanture : Honoré Lambert ne pouvait

ignorer que *la chapelle qui était tombée d'elle-même* portait le nom de Sainte-Aventure et non de Sainte-Victoire !

En même temps, les confréries sainte Aventure d'Aix, de Pertuis et de Vauvenargues disparaissent au profit des confréries sainte Victoire ; les chapelles d'Aix et de Pertuis, dédiées à sainte Aventure, sont rebaptisées au nom de sainte Victoire.

Tous les documents et objets clairement datés convergent donc vers la substitution du nom de **montagne Sainte-Venture** par celui de **montagne Sainte-Victoire** dans un court laps de temps au milieu du XVII^e.

Qui influença et décida ce changement de nom ? Pourquoi ? Il n'y a, faute de documents précis, que des hypothèses qui ne font pas l'objet de cet article. On constate néanmoins la relation entre les chapelles Notre-Dame-de-Victoire et Sainte-Victoire d'une part et le nom de la montagne d'autre part.

III - A partir de 1657 : succès de la dénomination montagne Sainte-Victoire

La construction des chapelles va relancer la fréquentation du lieu. Dorénavant, une foule de fidèles va être accueillie dans une chapelle imposante, en pierre de Bibémus. Une esplanade, des bâtiments d'accueil, une citerne, sont réalisés. La falaise est découpée pour réaliser un belvédère. Honoré Lambert utilise même les services d'un architecte et sculpteur de renom, Jean-Claude Rambot, pour sculpter et doré un retable à trois niches avec des statues de la Vierge Marie, de saint Jean Baptiste et de saint Honoré (302E1132 f°247 AD Aix Nre Andre).

Durant près de quinze ans, ces travaux ont mobilisé un grand nombre d'ouvriers, d'artisans et d'entrepreneurs. On a pu voir de très loin apparaître ces bâtiments et cette spectaculaire brèche dans la falaise. Ne doutons pas que ce fut un événement suivi et commenté par beaucoup de monde et pas seulement dans les villages environnants. Au même moment, la ville d'Aix aménage un "cours à carrosses" et de nombreux hôtels particuliers se construisent.

La notoriété du prieuré de Sainte-Victoire va forcément grandir et rejaillir sur cette montagne qu'Honoré Lambert a appelé du même nom pour la première fois en 1657 !

L'appellation **montagne Sainte-Victoire** est rapidement adoptée et employée par les notables, acteurs et témoins de leur région, avec la complicité d'Honoré Lambert et de Jean Aubert :

- Dès le 4 mai 1658, le seigneur de Vauvenargues, Henry de Clapiers de Séguiran, propriétaire de la face nord de la montagne, cède à Jean Aubert les terrains qui

seront appelés Pré des moines sur **la montagne dite de sainte victoire** (AD BdR Nre André 302 E 1123 f°315).

- Le 8 février 1659, le seigneur de Saint-Antonin et de Beaucueil, Gaspard de Garnier de Russan, propriétaire de la face sud de la montagne, cède à Jean Aubert des terrains qu'on appellera Jardin des moines : ... *en consideration de la bonne intention qu'il a tousjours heue pour la chapelle et hermitage de **ste victoire, v(u)lgairement dicte ste venture, scittuée en la soumitté du roc et montagne quy en porte le nom...*** (AD BdR Nre Boutard 301 E 324 f°298).
- Le 1^{er} août 1660, la communauté (= conseil municipal) de Vauvenargues alloue des subsides à *Jean Aubert prêtre et ermite de la sollitude et **montagne sainte victoire*** (AD BdR Nre Bouisson 136 E BB2 F° 415).
- En 1661, un devis est fait à Honoré Lambert pour réaliser une cloche de quatre quintaux à *poser à la chapelle de N(ot)re Dame de Victoire q(ue) led(it) S(ieu)r Lambert a fait construire à la **montagne dicte de s(ainc)te victoire*** (AD BdR Nre Andre 302 E 1126 f°28v°).
- Le 6 décembre 1665, l'archevêque Grimaldi d'Aix *homologue l'acte de fondation d'un prieuré rural fondé à la **montagne dite de ste victoire*** (AD BdR Greffe de l'archevêché d'Aix 1G 358).

Nous avons mis au jour 35 actes notariés citant ce nom de **montagne Sainte-Victoire** entre 1657 et 1685.

Ce qui n'empêche pas que, jusqu'en 1685, le temps que le nom de **montagne Sainte-Victoire** se répande dans le langage courant, on voit apparaître souvent, dans les actes notariés, le terme de **montagne dite vulgairement** (= communément dans le langage de l'époque) **sainte venture**.

Ainsi, en 1664 dans la Fondation de H. Lambert aux Carmes, on la nomme haute **montagne appelée vulgairement sainte venture** (AD BdR Reynaud 305 E 243 f°344). En 1664, le cardinal Grimaldi autorise l'installation des Carmes sur *la haute montagne appelée vulgairement sainte aventure* (AD BdR 1664-03-13 301 E 325 f°522).

L'historien de la Provence, Honoré Bouche, décrit très bien cette période de transition dans un manuscrit édité en 1664, *La chorographie et l'histoire de la Provence* :

*La plus haute de toutes les montagnes de Provence ou pour le moins qui est la première visible pour les nautoniers venant des longs voyages dessus la mer, est celle qui est distante de trois lieues de la ville d'Aix, nommée par quelques-uns **Sainte Venture** et par quelques autres **Sainte Victoire**.*

Le notaire André d'Aix traduit, dans ses minutes, l'évolution chronologique de son appellation :

En 1657 et 1658, il écrit **montagne dite de sainte victoire** (AD BdR Nre Andre 302 E 1123 f° 315). En 1659, il mentionne **la chapelle et hermitage de ste victoire, v(u)lgairement dicte Ste Venture...**, *scittuée en la soumitté du roc et montagne quy en porte le nom...* (AD BdR Nre Boutard 301 E 324)

Enfin, à partir de 1663, il n'utilisera plus que le terme de **montagne sainte victoire** (AD BdR Nre Andre 302 E 1129 f°711).

De même, dès 1660, le notaire Bouisson de Vauvenargues utilise le terme de **montagne sainte victoire** (AD BdR Nre Bouisson 136 E BB2 f°415).

Le notaire Daniel, en 1681 et 1682, utilisera le terme **rocher sainte victoire** (AD BdR Nre Daniel 306 E 932, f° 810).

La confrérie sainte Victoire de Pertuis, elle-même, dans un compte-rendu de 1802, désigne la montagne ainsi : *Le 3 floréal de l'an 10 de la République française, les prieurs de Sainte-Victoire de Pertuis décident de faire renaître les anciens usages et coutumes qu'on avait observés depuis plusieurs siècles à l'ermitage situé sur **une des plus hautes montagnes** terroir de Vauvenargues **appelée Sainte-Victoire**.*

Tous ces exemples montrent que le nom de **montagne Sainte-Victoire**, après son baptême en 1657, a supplanté définitivement le nom de **montagne Sainte-Venture**, dans les textes écrits, en moins de 25 ans.

La période de transition où les deux appellations coexistent paraît somme toute assez courte, du moins dans les documents. Sans nul doute, la foule des pèlerins attirés par l'abbé Aubert après la construction des chapelles Notre-Dame-de-Victoire et Sainte-Victoire, a beaucoup contribué à la diffusion et à l'adoption du nom de **montagne Sainte-Victoire**. On imagine aisément le caractère contagieux de ce nom dans le bouche à oreille : "On va à Sainte-Victoire !"

IV - Conclusion

Dans l'état actuel des documents dont nous disposons, on peut affirmer :

- Au début du XVII^e siècle, la montagne était principalement connue sous le nom de **montagne Sainte-Venture** ou **santo venturi**.
- En 1657, Honoré Lambert fit construire une chapelle Notre-Dame-de-Victoire puis, en 1663, il remplaça la chapelle Sainte-Venture par une chapelle Sainte Victoire sur la montagne qui est appelée par lui-même, dans un texte officiel : **montagne sainte victoire**. Il serait donc, avec le concours des notables civils et religieux de la région, à l'origine du changement de nom de la montagne.
- L'appellation de **montagne Sainte-Victoire** s'est alors rapidement diffusée dans les actes notariés, remplaçant peu à peu celle de **montagne Sainte-Venture** avant de s'imposer définitivement. Il n'empêche que des Provençaux de souche continuent d'appeler en provençal leur montagne "*Santo Venturi*" comme Frédéric Mistral, dans ce proverbe :

Quand santo Venturi pren soun capeou

Pren ta biasso en vai t'en lèu

Au-delà de ces constatations, ne pourrait-t-on en conclure qu'Honoré Lambert a tout simplement voulu donner ce nom de **montagne Sainte-Victoire** pour mettre en lumière une sainte Victoire déjà honorée en haut de la montagne ainsi qu'à Aix, Pertuis, Vauvenargues, Simiane la Rotonde, Volx et par les confréries locales du même nom à Aix, Pertuis et Vauvenargues - plutôt que de vouloir célébrer la victoire de Pourrières, de Lépante ou de Corbie ?

En tous cas, cette datation de l'apparition de la dénomination **montagne Sainte-Victoire**, au milieu du XVII^e siècle, peut être considérée comme un nouveau chapitre à l'histoire du nom de cette montagne au cours des siècles.



L'ensemble des références des textes d'archives utilisés dans cette étude est consultable sur le site internet de l'association :

<http://www.amisdesainte victoire.asso.fr/ref.html>

Merci aux membres de l'Association qui ont collaboré à cette étude : Jean Cathala, Nicole Despinoy, Jean-Paul Evrard, Pierre Guilhaumon, Geneviève Le Blanc et Jacques Païta.



La véritable (?) histoire de la cloche actuelle (ROGER LIMACHER)

Jean-Bernard de Gasquet et moi-même avons eu l'honneur de trier les archives de deux de nos anciens.

Tout d'abord, celles d'Edmond Decanis qui nous a quittés il y a dix ans et, plus récemment, celles de Marc Roussel, décédé l'année dernière.

Au passage, remercions les familles de nous avoir transmis tous ces précieux documents, témoins d'une vie de bénévole. En effet, au détour d'inévitables doublons, nous avons retrouvé des textes dactylographiés, des notes manuscrites, des photos ou des coupures de presse inconnus ou oubliés : des « trésors » en somme pour l'histoire de l'Association et du Prieuré.

Ce travail nous a amenés à découvrir, dans les archives d'Edmond, un texte de 2005 sur l'histoire de la cloche de la chapelle du Prieuré que nous avons trouvé intéressant à l'époque et mis de côté.

Cette même histoire a été reprise par Marc dans *La fabuleuse histoire d'hommes*, en 2015, à partir d'une de ses notes manuscrites que nous avons retrouvée dans ses affaires.

Bien entendu, ces deux versions de l'histoire ne sont pas contradictoires mais elles nous ont paru au contraire complémentaires.

Aussi, l'idée de reconstituer la vie de cette cloche m'est-elle venue mais, n'étant pas "historien" reconnu dans l'association, en ai-je le droit ? Avec un point d'interrogation dans le titre, je me lance :

La cloche actuelle de la chapelle du Prieuré de Sainte-Victoire date de 1728. Elle fut retrouvée dans une tour de l'église de Saint-Jean-de-Malte par le Père Desthieux qui en fit don à la chapelle paroissiale de Saint-Estève-Janson.

Malheureusement, fendue et très abimée, elle ne pouvait plus sonner.



En 1955, elle fut confiée au fondeur Fernand Le Ayalant, professeur à l'Ecole Supérieure d'Arts et Métiers d'Aix-en-Provence pour y être réparée ; elle porte d'ailleurs le sigle A.M. 1955 sur sa partie basse et *Verbum caro factum est*, en partie haute (NDLR : "et le Verbe s'est fait chair", prologue de l'Evangile selon saint Jean) ; ceci à l'initiative du curé du Puy

Sainte-Réparate et Saint-Estève-Janson d'alors : le Père Girard qui avait donné aussi plus d'un kilo de pièces en bronze pour la réparation.

Remise en état, la petite cloche a été offerte, nous ignorons par quelle voie (Mgr Bonnet ?), à la chapelle du Prieuré de Sainte-Victoire.

Le support a été réalisé à Marseille par les Constructions Métalliques du Midi dont le patron, M. Verrando, était un ami de Henry Imoucha.

La cloche fut mise en place le 1er mai 1955 et salua quelques jours plus tard la montée de Monseigneur de Provençère.



Les frères Verrando et M. Comte

Mais il était dit que cette cloche ne coulerait pas que des jours paisibles en haut de Sainte-Victoire. Août 1989 : le gigantesque incendie est venu lécher de ses flammes destructrices l'enceinte du Prieuré. Le mouton en bois de la cloche fut entièrement consumé, entraînant la chute du divin instrument d'airain, heureusement sans le détériorer, du moins le croyait-on à l'époque.

En effet, il y a deux ans, suite à un reportage de TF1⁴ au cours duquel nous avons fait sonner la cloche, nous recevions un message de M. Julien Negre, ingénieur à l'Ecole d'Arts et Métiers d'Aix (toujours elle), nous disant que, selon lui, la cloche était fendue et proposait les services de l'école pour la réparer !

Réparation ? Remplacement ? Il semble que l'on s'oriente vers la deuxième solution. Il serait dommage qu'une cloche aussi chargée d'histoire reste muette à tout jamais mais si cela devait arriver, ne doutons pas qu'elle restera en bonne place au Prieuré afin que les nombreux visiteurs puissent lui rendre hommage.



Sources : texte de Monique D (2005) / Marc Roussel *Une fabuleuse histoire d'hommes* (2015)

⁴ Reportage de TF1 visible sur notre site internet en date du jeudi 30 mars 2017
<http://www.amisdesaintevictoire.asso.fr/2017-03-30-tf1-au-prieure.html>





L'histoire de la statue de la Vierge (ROGER LIMACHER)

L'histoire de la statue de la Vierge ornant la façade de la chapelle du Prieuré est plus connue que celle de la cloche. Mais là encore, les notes manuscrites et les copies de documents retrouvées dans les archives de Marc Roussel nous incitent à la rappeler.

Dès la création de l'Association, en 1955, les *Amis de Sainte-Victoire* ont cherché une statue représentant la Vierge pour l'installer dans la niche située au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle. En effet, la précédente, placée en 1949, avait été vandalisée ; il fallait donc la remplacer.

Un appel fut lancé dans la presse.

Puis, un jour, la bonne nouvelle est arrivée sous la forme d'une lettre dactylographiée de M. Marcel Fereoux de la Grande Droguerie Industrielle de Saint-Loup à Marseille, datée du 31 juillet 1959, adressée aux Excursionnistes Provençaux (parrains de notre association) que nous reproduisons in extenso :

Monsieur le Directeur,

Suite à votre appel paru dans le "Méditerranéen-La France", j'ai l'honneur de vous informer que je possède une statue de Vierge en fonte massive, d'une hauteur de 1 m 20 environ.

Veillez me faire connaître les dimensions de la niche où vous comptez loger la Vierge à l'ancien Prieuré de Ste-Victoire, et si elles correspondent, je vous en ferai don, à condition qu'elle ne subisse aucune transformation.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes très sincères salutations.

M. Fereoux

PS : la statue est au garage Meynier 19 rue d'Alby

Sans doute, le temps de la réflexion et de l'accord définitif du donateur, nous trouvons quelques mois après une lettre (manuscrite) d'Henry Imoucha adressée le 2 février 1960 à M. Antonin Lagier, président d'honneur des Amis de Sainte-Victoire :

Monsieur le Président,

Je me permets de vous confirmer notre conversation relativement à la statue métallique de N.D de Ste-Victoire.

Cette statue est actuellement déposée au Garage Meynier 19 rue d'Alby à Menpenti où vous pourrez la faire enlever. Elle pèse 50 kg environ.

Après mesures et calculs de perspective effectués sur place avec le président Rigaud, il faudra ramener la hauteur à 1 m 25, soit 13 cm à supprimer du socle semi-sphérique.

Cette réduction permettra d'obtenir une surface de base proportionnée à celle de la niche représentant un cercle de 45cm de diamètre.

Il faudra ajouter un doigt manquant et fixer un goujon dans le haut du dos pour sceller la statue dans la niche.

Enfin contrairement au projet de cuivrage de la statue, procédé coûteux et non garanti de durée, il sera plus indiqué de la peindre bronze antique, procédé permettant un facile renouvellement sur place ultérieur.

En ce qui concerne l'éventuel transport aérien, cette spectaculaire manifestation apporterait un magnifique éclat à la fête du 24 avril prochain.

Je souhaite fermement la réalisation de cette prestigieuse manifestation qui attirera à notre sanctuaire d'altitude la foule des grands jours venturiers.

Je vous prie, Monsieur le Président, avec ma gratitude renouvelée, d'agréer l'assurance de mes sentiments empressés.

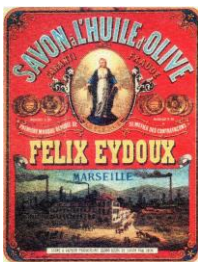
H. Imoucha

Cette statue qui a la particularité de représenter la Vierge enceinte fut installée lors du *Roumavagi* du 24 avril 1960 ; les établissements Lagier s'étaient chargés de l'ajustage du socle et du transport (terrestre) ; une équipe de bénévoles, dont notre ami Jean-Paul Michel (20 ans à l'époque), avaient prêté leurs épaules pour assurer le relais entre la cote 710 et le Prieuré.

Après l'installation dans la niche, c'est le Père Seinturier, assisté du Père Coulange, qui a béni la statue.

Voici pour l'histoire "récente" dirions-nous.

Mais d'où venait cette statue avant qu'elle ne se retrouve dans un garage du côté de Menpenti ?



C'est là que l'histoire vaut son "pesant d'or" ; encore une fois laissons parler les notes de Marc Roussel :

La statue de la Vierge ornait la savonnerie « La Vierge », Etablissements Felix Eydoux, dans le quartier de la Capelette à Marseille. L'usine fut détruite lors du bombardement du 27 mai 1944 ; seule la cheminée où se trouvait la Vierge fut épargnée, les maisons voisines aussi. La Vierge les avait protégées !

Cette Vierge, à l'origine protectrice des maîtres savonniers, accueille désormais les nombreux visiteurs du Prieuré ; puisse-t-elle aussi les protéger.

Enfin, pour ceux qui voudraient connaître la symbolique de cette statue, nous nous permettons de signaler un intéressant chapitre intitulé *La Vierge enceinte de l'ermitage Sainte-Victoire* dans le livre de Jean-Pierre Cassely, *Aix insolite et secrète*.





Nos moments de convivialité (YVES RICHARD)

Dans les associations de bénévolat, il est important de réserver des moments de convivialité qui soudent les équipes. Nous y tenons beaucoup et avons même ajouté cette année “la saint Honoré” en souvenir d’Honoré Lambert, riche bourgeois aixois qui, au xvii^e siècle, finança en très grande partie la construction du Prieuré.

Toujours soucieux de respecter les statuts de l’Association qui veulent que nous honorions les traditions provençales, nous sacrifions également à celle des “pieds et paquets”. Pour ceux qui ne connaîtraient pas, les paquets sont des tripes farcies d’ail, de persil et de petit salé. Les pieds sont des pieds de porc. Ce rituel annuel réunit les *bastissère* au Prieuré. A cette occasion, nous réquisitionnons le monastère-refuge. Les tables en enfilade recouvertes de nappes et de chandeliers donnent un air de “réception au château”.

Pauvres moines Carmes et Camaldules qui, au xvii^e siècle, êtes venus ici pour vous retirer du monde dans le dénuement, ne nous en veuillez pas... nos vœux sont d’un autre ordre.



Autre tradition “décentralisée”, mais qui se tenait autrefois au Prieuré, l’aïoli du mercredi des Cendres. Cette tradition provençale, qui remonterait au xiii^e siècle, marque le début du Carême. Pour permettre à ceux qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus monter, nous nous installons dans la Maison de la Ruralité des Milles. C’est un début de Carême qui pourrait nous permettre d’en attendre la fin, sans faim.

A chacune de ces manifestations, notre chorale Sainte-Victoire donne de la voix et nous clôturons par une sonore *Coupo Santo*, l’hymne de la Provence. Bien sûr, chacun paie son écot.

Mais nous avons aussi nos réunions mensuelles du Comité directeur que nous tenons à la Maison des Associations. A leur suite, après deux heures de débat, le pot de l’amitié prolonge le plaisir d’être ensemble.

Nos petits nouveaux, jeunes retraités pour la plupart, apprécient ces manifestations.



Un jeudi pas comme les autres ou presque (JEAN-YVES CHAUCHEAU)

Ce jeudi 9 mai nous montions gentiment par le chemin des Venturiers quand un 4x4 nous dépassa. Le fumet qui s'échappait du coffre nous fit accélérer le pas pour rejoindre la cote 710. Là, les ustensiles de cuisine (grandes casseroles, fait-tout gigantesques, cocottes en fonte XXL et sacs isothermes, bocaux grands formats) ainsi que des rouleaux de gaines, câbles électriques, câbles vidéo, s'alignaient, n'attendant que des volontaires pour l'ascension finale, tout devait être acheminé.

Nous rencontrâmes des "sudistes" qui descendaient légers pour remonter chargés. Une fois arrivés au Prieuré, pas de bétonnière à sortir, de bastaings à installer, de pierres à sélectionner et à transporter, une répartition implicite des tâches commença : allumer la cuisinière à bois, nettoyer le refuge, aménager une petite table pour... 26 convives !!! Les préparatifs de "*the* repas" commencèrent sous la houlette du chef cuisinier Roland et du chef pâtissier Marc.

Que se passa-t-il donc au Prieuré ce jeudi ? Eh bien, comme d'habitude : entretien du site, accueil des visiteurs, et, avec une semaine d'avance sur le calendrier (à cause de l'altitude et l'attitude de certains à être ou ne pas être présents, l'avancée des chantiers, la météo et que sais-je) nous fêtons saint Honoré.

Pourquoi ?

Piqûre de rappel dont les Amis n'ont pas besoin, mais à destination du commun des visiteurs de notre beau Prieuré : Honoré Lambert est le mécène qui permit la construction du Prieuré au XVII^e siècle. Sans Honoré Lambert pas de Prieuré, pas de ruines, pas la volonté d'Henry Imoucha de relever ce magnifique site et... pas d'Amis de Sainte-Victoire.

Maintenant que vous savez le pourquoi, voyons le comment ce repas fut composé.



Roland en cuisine

Nous avons mangé du *judd mat gaardebounen* préparé par Roland, un régal ! Ne cherchez pas ce succulent collier de porc fumé aux fèves des marais dans un livre de recettes provençales, c'est un plat national... luxembourgeois, et comme notre ami Roland ne trouvait pas les matières premières et ingrédients nécessaires en pays d'Aix, il a tout bonnement fait un aller-retour dans son pays natal, deux bises à la famille, une

poignée de main au boucher et au maraîcher et hop ! il est de retour ! Avec quelques bouteilles de gewurztraminer... luxembourgeois.

Quant au dessert, je vous le donne en mille : un saint-honoré préparé par Marc.



Les libations commencèrent par une évocation de la vie d'Honoré Lambert qui se jugeait un grand pécheur pour ordonner qu'après son décès, trois cents messes soient dites pour lui, puis il reconsidéra ses fautes ou la crise des subprimes ou le fait d'avoir payé le Prieuré, cela lui fit ne demander que cinquante messes. Le reste... le bruit des couverts, la concentration à ne pas laisser une miette dans son assiette (preuve que ce fut bon)... ainsi vécut Honoré Lambert. Des chants provençaux autour de notre doyen Paul qui nous raconta une anecdote haute en couleur datant du 31 décembre 1943 avec des vélos déposés face sud, un cor de chasse, une chapelle en ruine transformée en bergerie, l'escalade des branches de la croix, des *Gebirgsjäger*, un retour à pied face nord.

Une ovation fut faite à nos cuisiniers, et ce fut la corvée de vaisselle, il en fut même un qui ne laissa pas sa place devant la bassine d'eau chaude, trop bien la place pendant qu'un léger vent se levait dehors ! Ensuite cafés, nettoyage, et tout et tout.

Et sur l'esplanade des groupes de visiteurs se succédaient, certains curieux osaient jeter un œil vers cette table de joyeux drilles. *The show must go on...* "Vous voyez donc... La croix ? À un petit quart d'heure, attention ça souffle... Les deux statues du porche ? Saint Jean et Saint Honoré... Et pourquoi... Avez-vous bien regardé la statue de la Vierge au-dessus de l'entrée ?... Non, ce n'est pas un puits mais une citerne... En dessous de l'aven... 48 000 mulets... Le Pré des moines... Pour redescendre ? A gauche après le deuxième cairn... Comment ? J'ai de la chantilly au coin des lèvres ! Slurp, merci."

Le novillo



Hommage à Charlotte Frilet (JEAN-BERNARD DE GASQUET)

Charlotte Frilet vient de nous quitter dans sa quatre-vingt-quinzième année. Elle était le plus ancien membre de notre Association dont elle fut secrétaire adjointe de 1974 à 2000.

Charlotte, Jacques son mari et leurs quatre enfants, montant au Prieuré en novembre 1959 pour fêter les sept ans de leur dernier fils, sont interpellés par Henry Imoucha qui leur demande de lui donner un coup de main en transportant des matériaux servant à la restauration du Prieuré, encore en ruine à cette époque-là. Ça y est, dès novembre 1959, Charlotte et Jacques ont mis le doigt dans l'engrenage !

Charlotte a toujours milité au service des autres : le scoutisme, l'hospitalité à Lourdes, les mouvements chrétiens et naturellement le Prieuré où elle assurait avec autorité la bonne tenue du logis ; d'ailleurs, pour la remercier de ses états de service, Henry Imoucha lui remit la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, lors de l'Assemblée générale de 1983.

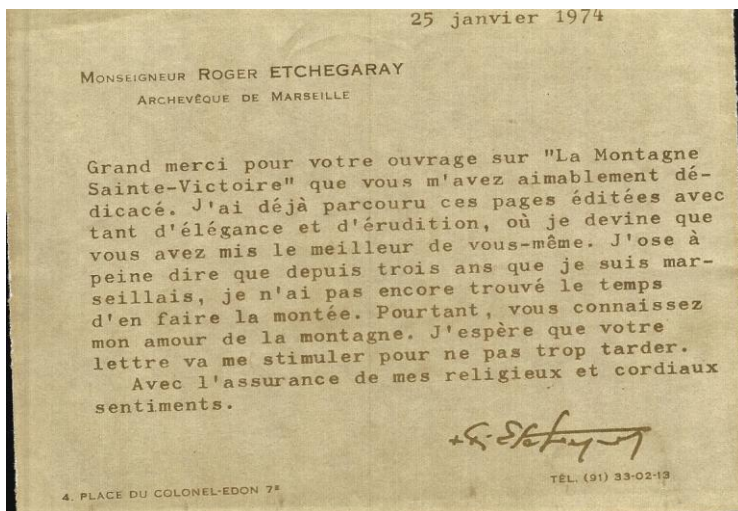


La plus ancienne adhérente et la plus jeune

Après le décès de Jacques en 2005, et les années passant, elle n'est remontée au Prieuré qu'à l'occasion d'une manifestation pour personnes handicapées en 2010. Pour lui faciliter l'accès et pour son plus grand plaisir, Marc Roussel lui a fourni un tricycle tracté par des bénévoles. Ce sera sa dernière montée après cinquante ans au service du Prieuré.

Charlotte, une amie fidèle, nous a quittés, mais elle restera un exemple pour les nouvelles générations qui continueront l'œuvre d'Henry Imoucha.

Evocation de Monseigneur Etchegaray (JACQUES PAÏTA)



Dans les archives de Marc Roussel, notre Ami Roger Limacher a retrouvé une copie d'un petit mot sans doute adressé à Henry Imoucha par l'archevêque de Marseille (de 1971 à 1984), Mgr Etchegaray, décédé le 4 septembre 2019 à Cambo-les-Bains.

Nous savons qu'il réalisa son projet puisqu'il a célébré la messe du [Roumavagi](#), le 27 avril 1980, et a séjourné dans le logis, du 28 au 29 janvier 1983, animant une veillée et célébrant le lendemain.



Mgr Etchegaray et H. Imoucha sur l'esplanade



Les douze énigmes du Prieuré (JEAN CATHALA)

Nos amis lecteurs le savent, les diverses connaissances que nous avons acquises sur l'histoire du Prieuré sont le résultat de longues et parfois laborieuses recherches dans les archives départementales où sont conservés de précieux documents notariaux. Ecrits avec le vocabulaire et l'écriture du XVII^e siècle, ce sont de véritables mines de renseignements pour celui qui sait les interpréter. Ce n'est pas chose facile, nous l'avons déjà mentionné dans de précédents bulletins.

Les nombreux documents consultés ont permis de connaître entre autres le coût et la durée des constructions ou de certains aménagements. Aussi précis soient-ils, ils ne mentionnent pas de nombreux "détails" importants, comme par exemple la façon dont certains éléments ont été réalisés, le nombre d'ouvriers qui ont œuvré sur le chantier ou les difficultés de tous ordres qu'il a fallu vaincre.

Nous pensons en particulier à la construction de la grande terrasse qui recouvre au XVII^e siècle le profond aven se trouvant à l'extrémité de l'esplanade. Assurément, cette réalisation nécessita des moyens humains et financiers considérables dont nous n'avons retrouvé aucune description. De même, si nous savons de quelle manière la grande brèche qui ouvre la falaise a été creusée, nous ignorons comment les ouvriers ont procédé pour transporter les débris rocheux en vue de réaliser l'esplanade. Nous songeons encore à la réalisation du *Jardin des moines* situé au pied de la falaise sud et dont l'approvisionnement en terre a également demandé d'énormes moyens que nous n'avons pas été en mesure d'évaluer.

D'autres "trous" dans nos connaissances de l'histoire du Prieuré sont à déplorer et, pour les curieux que nous sommes, cette situation n'était pas acceptable. C'est pourquoi, pour essayer de comprendre comment nos valeureux ancêtres s'y sont pris pour mener à bien des tâches qui paraissent parfois démesurées, nous avons émis des hypothèses que nous avons récapitulées dans un ouvrage intitulé *Les douze énigmes du Prieuré*. En fait, ce sont des aspects mystérieux non encore élucidés que nous nous sommes plu à baptiser "énigmes" et dont le nombre de douze revêt un caractère symbolique.

Et pour faire bonne mesure, nous avons ajouté une treizième énigme qui ne porte pas sur le Prieuré proprement dit, mais qui concerne l'origine du nom de baptême de la montagne Sainte-Victoire, apparu au milieu du XVII^e siècle en remplacement de Sainte Venture. Une explication de ce changement figure dans ce bulletin.

Le but de cet ouvrage est de faire appel aux futures générations de bénévoles passionnés d'histoire en leur ouvrant la voie vers des recherches qu'ils voudront bien mener. Il serait dommage en effet que ces "trous" restent à l'état d'énigmes. La solution dort-elle dans des archives restant à découvrir ?



Couverture du livret



Agenda 2020

Les jeudis	Entretien et restauration du site - Accueil des visiteurs	Prieuré
Les dimanches	Accueil des visiteurs	Prieuré
Début janvier	Exposition - Fabienne Verdier (Jusqu'au 13)	Prieuré
23 janvier	Exposition - François Gilly (Jusqu'au 26 avril)	Prieuré
3 avril	Assemblée Générale Ordinaire	Hôtel de ville (Vauvenargues)
26 avril	Roumavagi	Prieuré
7 mai	Exposition - Reconstruction du cloître (Jusqu'au 30 septembre)	Prieuré
8 mai	Rencontre œcuménique	Prieuré
1 ^{er} juin	Messe des Polonais	Prieuré
13 septembre	Assogora	Cours Mirabeau (Aix)
6 octobre	Messe des familles	Prieuré
19 - 20 septembre	Journées européennes du patrimoine	Prieuré
27 octobre	Messe des morts en montagne, des donateurs et des fondateurs	Prieuré

Comité de lecture : Jean Cathala, Nicole Despinoy, Pierre Guilhaumon, Marc Leinekugel,
Jacques Païta, Florence Perrot

Crédit photos : Association *Les Amis de Sainte-Victoire*

Cotisation annuelle : minimum 15€, couple 25€

Siège social : *Les Amis de Sainte-Victoire*, maison de la vie associative, le Ligourès,
place Romée de Villeneuve, 13090 AIX-EN-PROVENCE

Site internet : <http://www.amisdesainte victoire.asso.fr>

ISSN 2105-6854 – Bulletin annuel de l'association *Les Amis de Sainte-Victoire*

Directeur de publication : Marc Leinekugel. Dépôt légal décembre 2019

Imprimé par Eco&Com 20 rue Jorgi Reboul, 13015 MARSEILLE



